

VOYAGEURS DU MONDE
RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLÉE GENERALE MIXTE DU 10 JUIN 2021
INCLUANT LE RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
EXERCICE 2020

SOMMAIRE

1.	PRESENTATION DU GROUPE ET CHIFFRES CLES DE L'ACTIVITE	4
1.1.	Evolution générale de l'activité du Groupe et faits marquants de l'exercice 2020	4
1.2.	Evolution du chiffre d'affaires par rapport à 2019 des principaux produits du Groupe en 2020	6
1.3.	Répartition géographique des clients	6
1.4.	Activité de nos Maisons (hébergements exclusifs)	6
1.5.	Succursales	7
2.	ACTIVITE DES FILIALES – COMPTES CONSOLIDES – SITUATION ET PERSPECTIVES DU GROUPE	8
2.1.	Activité des principales filiales et sociétés contrôlées	8
2.2.	Compte de résultat et bilan du Groupe	13
2.3.	Situation d'endettement	16
2.4.	Activité en matière de recherche et de développement	17
2.5.	Evénements importants concernant le Groupe survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date du présent rapport	17
2.6.	Evolution prévisible de la situation du Groupe	17
2.7.	Description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation est confronté	18
3.	DECLARATION CONSOLIDEE DE PERFORMANCE EXTRA – FINANCIERE	19
3.1.	Modèle d'affaires	20
3.2.	Cartographie des risques environnementaux, sociétaux et sociaux	20
3.3.	Politique et indicateurs de suivi des risques environnementaux	21
3.4.	Politique et indicateurs de suivi des risques sociétaux	22
3.1.	Politique et indicateurs de suivi des risques sociaux	23
4.	SITUATION DE VOYAGEURS DU MONDE – COMPTES SOCIAUX	24
4.1.	Compte de résultat et bilan de Voyageurs du Monde	24
4.2.	Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de la Société	26
4.3.	Prêts à moins de deux ans consentis par la Société à titre accessoire dans les conditions de l'article L. 511 – 6, 3 bis alinéa 2 du Code Monétaire et Financier	26
4.4.	Activité en matière de recherche et de développement de la Société	26
4.5.	Filiales, participations et sociétés contrôlées	26
5.	RESULTAT DE L'EXERCICE ET AFFECTATION DU RESULTAT – RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	27
5.1.	Proposition d'affectation du résultat au titre de l'exercice 2020	27
5.2.	Montant des dividendes distribués au titre des 3 derniers exercices éligibles ou non à l'abattement de 40% (article 243 bis du Code Général des Impôts)	27
5.3.	Tableau des résultats des cinq derniers exercices	27
6.	CONVENTIONS REGLEMENTEES VISEES PAR L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE	28
7.	INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL	28
7.1	Composition de l'actionariat et répartition des droits de vote au 31.12.2020	28
7.2	Evolution du titre Voyageurs du Monde en bourse (Euronext Growth)	30
7.3	Rachat par la Société de ses propres actions : examen des précédentes autorisations au Conseil - proposition d'une nouvelle autorisation, avec faculté de subdélégation	31
8.	PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL - OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS - ACTIONS GRATUITES - PROJET D'AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES	33
9.	ORGANISATION DE LA DIRECTION GENERALE - MANDATAIRES SOCIAUX– CENSEURS	33
o	Situation des mandataires sociaux et censeurs	33
o	Rémunérations des administrateurs (ex-jetons de présence)	35
o	Informations concernant les transactions réalisées par les dirigeants ou responsables de haut niveau et leurs proches sur les titres Voyageurs du Monde	35
10.	COMMISSARIAT AUX COMPTES	35
11.	RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	35
11.1	Informations concernant les mandataires sociaux	35
o	Liste des mandats et fonctions des mandataires sociaux	35
o	Rémunérations des mandataires sociaux	40

12.2 Conventions conclues entre un dirigeant ou un actionnaire significatif et une filiale	41
12.3 Délégations de pouvoirs et/ou de compétence en matière	41
d'augmentation de capital	41

1. PRESENTATION DU GROUPE ET CHIFFRES CLES DE L'ACTIVITE

Conformément aux dispositions des articles L.232-1 et L. 225-100-1 du Code de commerce, nous vous présentons ci-après, l'activité et les résultats de Voyageurs du Monde (ci-après, la "Société" ou "Voyageurs") et de ses filiales (la Société et ses filiales, ci-après dénommées le "Groupe"), une analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2020, ainsi que l'évolution prévisible.

1.1. Evolution générale de l'activité du Groupe et faits marquants de l'exercice 2020

Malgré un début d'année en progression (en hausse de 4% à fin février par rapport à l'année précédente), l'activité du Groupe Voyageurs du Monde a été extrêmement perturbée par la crise sanitaire liée à la COVID-19 tout au long de l'année. Cette situation conduit le Groupe à constater un chiffre d'affaires de 117 millions d'euros sur l'exercice, en recul de 76% par rapport à l'exercice précédent (487 millions d'euros).

Dès le mois de mars et après avoir géré le rapatriement de clients bloqués à destination, les équipes se sont employées à reporter les voyages des clients. Ces reports ont été rendus possibles par l'ordonnance gouvernementale n° 2000-315 du 25 mars 2020 qui a permis aux professionnels du voyage de reporter les voyages de leurs clients à une date ultérieure et de proposer un avoir valable 18 mois, en lieu et place d'un remboursement. Cet aménagement réglementaire important a permis au Groupe de conserver la trésorerie issue des ventes acquises au début de la crise.

Cette forte baisse d'activité a contraint la Société à placer les salariés en activité (chômage) partielle à des niveaux différents selon les équipes. Tous les investissements ont été gelés et de très importantes réductions budgétaires ont été mises en œuvre pour faire face à cette situation inédite. Parallèlement, toutes les mesures nécessaires de reports d'échéances ont été prises sur le plan fiscal, social et contractuel. Afin de renforcer sa trésorerie, la Société a décidé en 2020 de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice 2019 et a obtenu au cours de l'exercice 2020 quatre prêts garantis par l'Etat (PGE), pour un montant total de 50 millions d'euros.

Le deuxième trimestre a été marqué par l'absence de départs et de réservations. L'activité a repris à compter de l'été au gré des destinations ouvertes, principalement l'Europe, et de l'évolution des règles sanitaires au départ et à l'arrivée (tests PCR, quarantaine, etc.). En outre, le 3^{ème} trimestre a été marqué par un redémarrage de l'épidémie et un second confinement qui a contraint le Groupe à reporter les voyages qui étaient prévus à l'automne et à l'hiver.

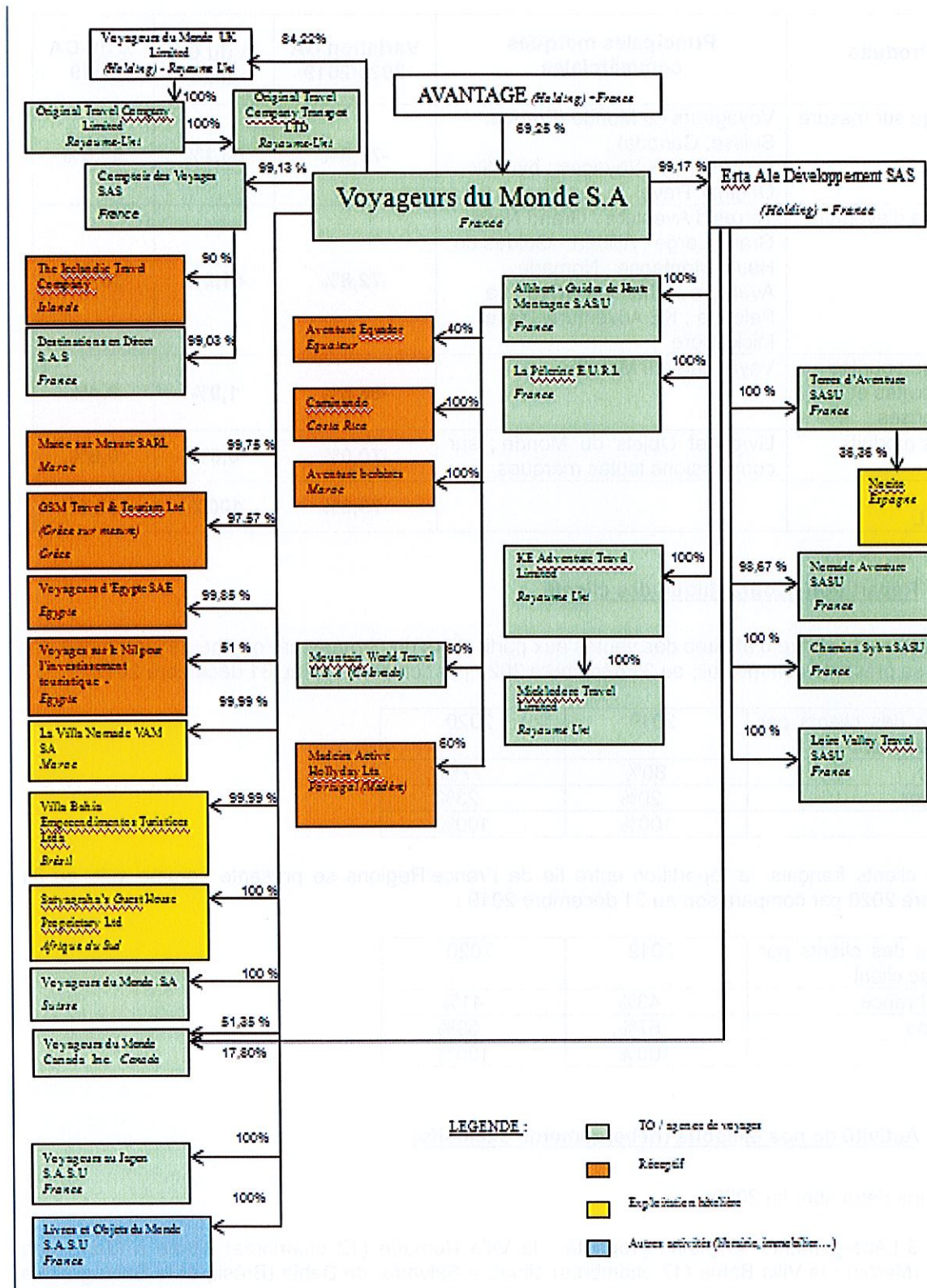
Dans ce contexte, la marge brute a diminué dans les mêmes proportions que le chiffre d'affaires (-75%) pour s'établir à 36 millions d'euros sur l'exercice. Les aides gouvernementales et les mesures de restrictions budgétaires prises dès le début de la crise ont permis de réduire les charges d'exploitation de près de 53%, à 55 millions d'euros. Ainsi, l'EBITDA est de -13,6 millions d'euros sur l'exercice. Après prise en compte des provisions et dotations aux amortissements, de l'impôt et des intérêts minoritaires, le résultat net part du Groupe s'établit à -13,7 millions d'euros, contre 20,3 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

Prises de participations, cessions, fusions

- Voyageurs du Monde a augmenté sa participation de 21,39% dans sa filiale, Voyageurs du Monde UK LTD, le 14 février 2020, portant ainsi sa participation à 84,22% ;
- A la suite de l'exercice de promesses par des actionnaires minoritaires, Voyageurs du Monde a, au cours de l'exercice, porté sa participation de 98,30% à 99,17% dans le capital de sa filiale Erta Alé Développement ;
- Augmentations de capital chez Villa Bahia pour un montant total de 201 milliers d'euros, intégralement souscrite par Voyageurs du Monde.

Divers

Au 31 décembre 2020, l'organigramme du Groupe était le suivant :



1.2. Evolution du chiffre d'affaires par rapport à 2019 des principaux produits du Groupe en 2020

Produits	Principales marques commerciales	Variation CA 2020/2019	% du CA 2020	% du CA 2019
Voyage sur mesure	Voyageurs du Monde (France, Suisse, Canada) ; Comptoir des Voyages ; bynativ ; Original Travel	-77,3%	56,1%	59,5%
Voyage d'aventure	Terres d'Aventure / Grand Nord Grand Large ; Allibert - Guides de Haute Montagne ; Nomade Aventure ; Chamina Sylva ; La Pèlerine ; KE Adventure Travel, Mickledore	-72,8%	41,2%	36,4%
Voyage pour les collectivités et entreprises	Voyageurs du Monde	-86,5%	1,9%	3,4%
Autres produits	Livres et Objets du Monde ; sur commissions toutes marques	-70,0%	0,8%	0,6%
TOTAL		-75,9%	100%	100,0%

1.3. Répartition géographique des clients

La répartition du chiffre d'affaires des ventes aux particuliers du Groupe, par origine géographique des clients, se présente comme suit, au 31 décembre 2020 par comparaison au 31 décembre 2019:

Origine des clients par adresse client	2019	2020
France	80%	77%
Etranger	20%	23%
Total	100%	100%

Sur les clients français, la répartition entre Ile de France/Régions se présente comme suit, au 31 décembre 2020 par comparaison au 31 décembre 2019 :

Origine des clients par adresse client	2019	2020
Ile de France	43%	41%
Régions	57%	59%
Total	100%	100%

1.4. Activité de nos Maisons (hébergements exclusifs)

Le Groupe dénombre fin 2020:

- 3 hébergements en pleine propriété : la Villa Nomade (12 chambres) située à Marrakech (Maroc) ; la Villa Bahia (17 chambres) située à Salvador de Bahia (Brésil) et la Satyagraha's Guest House (8 chambres) localisée à Johannesburg (Afrique du Sud),
- 2 bateaux de croisière en Egypte : le Steam Ship Sudan (23 cabines) et la Flâneuse du Nil (7 cabines).

Tous nos hébergements ont été bien impactés par la crise sanitaire de la COVID-19. La Villa Nomade, la Satyagraha et la Villa Bahia ont fermé leur porte en mars 2020. Sur les mois de janvier et février 2020, les taux de remplissage de ces maisons étaient meilleurs qu'en janvier et février 2019. Le Steam Ship Sudan a pu accueillir des voyageurs en octobre et décembre pour un taux de remplissage de 20% contre 95% en 2019.

1.5. Succursales

La Société détient les succursales suivantes :

- 48 rue Sainte-Anne - 75002 – Paris ;
- 50 rue Sainte-Anne – 75002 – Paris ;
- 53 rue Sainte-Anne – 75002 – Paris ;
- 57 rue Sainte-Anne – 75002 – Paris ;
- 75 rue de Richelieu – 75002 – Paris ;
- 4 rue du Maréchal Joffre –06000 – Nice ;
- 25 rue Fort-Notre-Dame –13001– Marseille ;
- 26 rue des Marchands – 31000 – Toulouse ;
- 28 rue Mably – 33000 – Bordeaux ;
- 8 rue du Palais des Guilhem – 34000 – Montpellier ;
- 31 rue de la Parcheminerie – 35000 – Rennes ;
- 16 Boulevard Gambetta - 38000 - Grenoble ;
- 13 rue du Moulin - 44000 - Nantes ;
- 147 Boulevard de la Liberté - 59000 – Lille ;
- 16 rue Sainte Barbe - 67000 - Strasbourg ;
- 5 Quai Jules Courmont – 69000 – Lyon ;
- 17-19 rue de la Vicomté – 76000 - Rouen ;
- 23 Chaussée de Charleroi –1060 – Bruxelles.

La Société a un bureau de représentation à Tokyo au Japon.

2. ACTIVITE DES FILIALES – COMPTES CONSOLIDES – SITUATION ET PERSPECTIVES DU GROUPE

2.1. Activité des principales filiales et sociétés contrôlées

Terres d'Aventure S.A.S. (incluant les produits Grand Nord Grand Large)

Le chiffre d'affaires de Terres d'Aventure est en baisse de 71,5%, ramené de 74,5 millions d'euros sur l'exercice 2019 à 21,3 millions d'euros sur l'exercice 2020.

Les charges d'exploitation (achats de voyages inclus) s'élèvent à 23,1 millions d'euros contre 69,2 millions d'euros au titre de l'exercice précédent (soit une diminution de 66,5 %).

En conséquence, le résultat d'exploitation ressort à -1,8 million d'euros en 2020 contre 5,4 millions d'euros en 2019.

Après prise en compte du résultat financier, et de l'impôt sur les sociétés (-0,5 million d'euros), le résultat net s'élève à -1,3 million d'euros à la clôture de l'exercice contre 3,6 millions d'euros l'exercice précédent (soit une baisse de 135,7 %).

Au niveau du bilan, l'actif immobilisé s'élève 2,2 millions, contre 2,5 millions d'euros en 2019.

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2020 à 6,7 millions d'euros, soit une diminution de 16,3% par rapport à 2019.

Allibert - Guides de Haute Montagne S.A.S.

Allibert – Guides de Haute Montagne, spécialisée dans les randonnées et les trekkings organisés, dégage un chiffre d'affaires de 11,8 millions d'euros sur l'exercice 2020 contre 46,0 millions d'euros sur 2019 (soit une diminution de 74,3%).

Les charges d'exploitation (achats de voyages inclus) s'élèvent à 13,4 millions d'euros contre 43,3 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit donc en 2020 à -1,3 million d'euros contre 2,8 millions d'euros en 2019.

Après prise en compte du résultat financier (-0,1 million d'euros) et de l'impôt sur les sociétés (-0,3 million), le résultat net s'élève à -1,1 million d'euros contre 2,0 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2019.

Au niveau du bilan, l'actif immobilisé s'élève à 1,2 million d'euros contre 1,4 millions d'euros en 2019.

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2020 à 4,6 millions d'euros, en diminution de 18,9% par rapport à 2019.

Comptoir des Voyages S.A.S.

Comptoir des Voyages, spécialisée dans le voyage sur mesure, enregistre un chiffre d'affaires de 12,9 millions d'euros au 31 décembre 2020 contre 66,1 millions d'euros au 31 décembre 2019 (soit une baisse de 80,2%).

Les charges d'exploitation (achats de voyages inclus) d'un montant de 17,3 millions d'euros au 31 décembre 2020 enregistrent une baisse de 72,4% par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort donc à -4,1 millions d'euros à la clôture de l'exercice, en diminution de 202,0% par rapport à celui de 2019.

Après prise en compte du résultat financier et de l'impôt sur les sociétés, le résultat net s'élève au 31 décembre 2020 à -4,1 millions d'euros soit une diminution de -256,6% par rapport à 2019.

Au niveau du bilan, l'actif immobilisé s'élève à 4,7 millions d'euros contre 5,8 millions d'euros en 2019.

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2020 à 6,0 millions d'euros, en baisse de -40,5% par rapport à 2019.

Nomade Aventure S.A.S.

Nomade Aventure, qui évolue sur le marché du voyage d'aventure, enregistre un chiffre d'affaires de 5,9 millions d'euros au 31 décembre 2020 contre 27,4 millions d'euros au 31 décembre 2019, soit une diminution de 78,6%.

Les charges d'exploitation (achats de voyages inclus) d'un montant de 7,4 millions d'euros à la clôture de l'exercice enregistrent une baisse de -72,0% par rapport à l'exercice précédent.

En conséquence, le résultat d'exploitation ressort à -1,6 million d'euros en 2020, en diminution de -278,8% par rapport à 2019.

Après prise en compte du résultat financier, de la participation et de l'impôt sur les sociétés, le résultat net s'élève, au 31 décembre 2020, à -1,2 million d'euros contre 0,6 million d'euros au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de 322,9%.

Au niveau du bilan, l'actif immobilisé s'élève à 0,5 million d'euros équivalent à 2019.

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2020 à 0,8 million d'euros, en baisse de 61,1% par rapport à 2019.

I.T.C. (Icelandic Travel Company)

Cette société domiciliée à Reykjavik (Islande) exerce une activité de réceptif pour les marques du Groupe à hauteur de 75% et pour des clients directs pour les 25% restant.

Son chiffre d'affaires s'est élevé à 1,3 million d'euros au 31 décembre 2020 contre 6,8 millions d'euros au 31 décembre 2019.

Les charges d'exploitation (hors achats de voyages) se sont quant à elles élevées à la clôture de l'exercice à 1,9 million d'euros contre 1,7 million d'euros en 2019.

Après prise en compte du résultat financier et de l'impôt sur les sociétés, le résultat net est de -0,3 million d'euros.

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2020 à 1,2 million d'euros.

Voyageurs du Monde Canada Inc. (anciennement Uniktour Inc.)

Voyageurs du Monde Canada Inc., société canadienne spécialisée dans le voyage sur mesure, distribue aussi les voyages d'aventure de Terres d'Aventure sur le sol canadien. Elle dispose d'un réseau de 3 agences au Canada (Montréal, Ottawa et Québec).

Son chiffre d'affaires s'est élevé à 3,9 millions d'euros en 2020 contre 11,1 millions d'euros en 2019.

Les charges d'exploitation se sont quant à elles élevées à 2,9 millions d'euros à la clôture de l'exercice (contre 10,3 millions d'euros en 2019).

Le résultat d'exploitation ressort ainsi en 2020 à 1,0 million d'euros, contre 0,9 million d'euros en 2019.

Après prise en compte du résultat financier, du résultat exceptionnel et de l'impôt sur les sociétés (0,2 million d'euros), le résultat net est de 0,6 million d'euros.

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2020 à 2,3 millions d'euros (soit une augmentation de 37% par rapport à 2019).

Chamina Sylva S.A.S.

Chamina Sylva exerce une activité de réceptif, spécialiste français des randonnées en individuel, en particulier sur les chemins historiques.

Son chiffre d'affaires s'est élevé à la clôture de l'exercice 2020 à 3,6 millions d'euros contre 7,3 millions d'euros en 2019 (soit une baisse de 50,2%).

Les charges d'exploitation se sont quant à elles élevées à 3,7 millions d'euros à la clôture de l'exercice (contre 7,2 millions d'euros en 2019).

Le résultat d'exploitation ressort ainsi en 2020 à 0,1 million d'euros en diminution de 61,5% par rapport à 2019.

Après prise en compte du résultat financier, du résultat exceptionnel et de l'impôt sur les sociétés, le résultat net est de 0,1 million d'euros (soit une baisse de 62,9% par rapport à 2019).

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2020 à 1,0 million d'euros, en hausse de 10,6% par rapport à 2019.

Voyageurs du Monde, Genève

Cette société intègre l'activité de l'agence de Genève et regroupe une équipe de Voyageurs du Monde et une équipe de revendeurs des produits Terres d'Aventure.

Son chiffre d'affaires s'est élevé à 2,1 millions d'euros en 2020 contre 10,4 millions d'euros en 2019.

Les charges d'exploitation s'établissent à 3,2 millions d'euros (contre 9,9 millions d'euros en 2019).

Le résultat d'exploitation ressort ainsi en 2020 à -0,4 million d'euros contre 0,4 million d'euros en 2019.

Après prise en compte du résultat financier et de l'impôt sur les sociétés, le résultat net est de -0,3 million d'euros contre 0,3 million d'euros en 2019.

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2020 à 0,7 million d'euros contre 1 million d'euros en 2019.

Original Travel

Original Travel, spécialiste anglais des voyages sur mesure haut de gamme, dégage un chiffre d'affaires de 5,5 millions d'euros en 2020 contre 18,9 millions d'euros en 2019.

Les charges d'exploitation se sont, quant à elles, élevées à 7,0 millions d'euros à la clôture de l'exercice (contre 19,4 millions d'euros en 2019).

Le résultat d'exploitation ressort ainsi en 2020 à -1,5 million d'euros contre -0,4 million d'euros en 2019.

Après prise en compte du résultat financier et de l'impôt sur les sociétés, le résultat net est de -1,2 million d'euros contre -0,5 million d'euros en 2019.

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2020 à 1,7 million d'euros contre 3,1 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2019.

KE Adventure Travel Limited

KE Adventure, société britannique spécialisée dans le voyage d'aventure, propose des voyages de randonnée, de trekking et de vélo à travers le monde.

Son chiffre d'affaires s'est élevé, à la clôture de l'exercice 2020, à 1,7 million d'euros contre 12,0 millions d'euros en 2019.

Les charges d'exploitation se sont, quant à elles, élevées à 2,5 millions d'euros à la clôture de l'exercice (contre 10,6 millions d'euros en 2019).

Le résultat d'exploitation ressort ainsi en 2020 à -0,8 million d'euros.

Après prise en compte du résultat financier (2,4 millions d'euros) et de l'impôt sur les sociétés, le résultat net est de 1,8 million d'euros.

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2020 à 4,1 millions d'euros contre 2,4 million d'euros au 31 décembre 2019.

Autres filiales

Les données principales des autres filiales et de participations (capitaux propres, chiffre d'affaires et résultat) figurent dans le tableau ci-après. Il s'agit des sociétés suivantes : EAD, Voyageurs UK, Villa Bahia, Voyageurs d'Egypte, Satyagraha's Guest House, Villa Nomade, Voyageurs au Japon, Livres et Objets du Monde, Maroc sur Mesure, Carwatt, Destinations en Direct, Loire Valley Travel, Grèce sur Mesure, et Voyages sur le Nil.

Sociétés en milliers d'euros	Capitaux propres		Quote part du capital détenu	Valeur nette d'inventaire des titres détenus	Avance et prêt	Caution et aval	Chiffre d'affaires HT exercice 2020	Résultat (+ ou -) exercice 2020	Dividende encaissé
	Capital	Autres capitaux propres							
EAD	9 694	21 925	99%	38 837	-	-	-	-2 423	-
Voyageurs UK	13	14 179	85%	12 363	543	-	-	-9	-
Villa Bahia	4 531	-4 847	100%	553	800	-	131	-404	-
Voyageurs d'Egypte	1 252	-1 034	100%	-	166	-	1 449	28	-
Comptoir des Voyages	335	5 657	100%	2 434	-	-	13 102	-4 071	-
Satyagraha's Guest House	-	714	100%	1 029	-	-	113	11	-
Villa nomade	561	-767	100%	360	947	90	90	-375	-
Uniktour	170	2 139	51%	1 247	45	-	3 881	641	-
Voyageurs au Japon	238	173	100%	-	357	-	2 398	-307	-
Livres et Objets du Monde	68	176	100%	218	-	-	234	-119	-
Maroc sur Mesure	39	292	100%	201	-	150	212	-164	-
Voyageurs du Monde Genève	380	332	100%	391	-	162	2 100	-319	-
Carwatt	128	297	6%	200	-	-	604	-650	-
Destinations en Direct	310	-817	99%	1 397	-	-	2 772	-741	-
Loire Valley Travel	140	286	99%	360	-	-	980	-44	-
Grèce sur mesure	21	43	98%	20	-	-	1 251	-101	-
Voyages sur le Nil	33	-39	51%	19	-	-	158	-51	-
Total				59 632	2 858	402	29 475	-9 098	

2.2. Compte de résultat et bilan du Groupe

- Synthèse générale

Le Groupe enregistre un chiffre d'affaires de 117,3 millions d'euros au 31 décembre 2020 contre 487,5 millions d'euros au 31 décembre 2019, soit une diminution de 75,9% par rapport à l'exercice précédent.

La marge s'établit à 35,7 millions d'euros au 31 décembre 2020 contre 143,6 millions d'euros en 2019, soit une diminution de 75,1%.

L'EBITDA ressort ainsi à -13,2 millions d'euros au 31 décembre 2020 contre 33,6 millions d'euros au 31 décembre 2019, soit une baisse de 139,4%.

Le résultat net consolidé part du Groupe s'établit à -13,7 millions d'euros à la clôture de l'exercice, enregistrant une diminution de 167,5% par rapport à l'exercice précédent.

La contribution des différentes sociétés à la formation du résultat net consolidé part du Groupe (qui s'entend après l'ensemble des retraitements de consolidation, l'amortissement des écarts d'acquisition et les intérêts minoritaires) s'établit comme suit :

La contribution au résultat net consolidé de Voyageurs du Monde s'élève à -5,1 millions d'euros au 31 décembre 2020 contre 9,1 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

Concernant les filiales françaises :

Pôle aventure :

Le Pôle aventure est placé sous EAD (holding).

La contribution au résultat net consolidé de :

- Terres d'Aventure est de -862 milliers d'euros contre 3.603 milliers d'euros en 2019 ;
- Allibert est de -929 milliers d'euros contre 1.889 milliers d'euros en 2019 ;
- Nomade Aventure est de -1.095 milliers d'euros contre 551 milliers d'euros en 2019 ;
- Chamina Sylva est de 96 milliers d'euros contre 253 milliers en 2019 ;
- La Pèlerine est de 17 milliers d'euros contre 274 milliers d'euros en 2019 ;
- EAD est de -2.531 milliers d'euros contre 38 milliers d'euros en 2019 ;
- KE Adventure Travel Limited est de 1.775 milliers d'euros contre 778 milliers d'euros en 2019 ;
- Loire Valley Travel est de -44 milliers d'euros contre 160 milliers d'euros en 2019 ;
- Mickledore Travel Limited est de -231 milliers d'euros contre 273 milliers d'euros en 2019.

Pôle sur mesure :

La contribution de Comptoir des Voyages s'élève à -2.399 milliers d'euros contre 2.627 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent.

La contribution de la société Voyageurs au Japon (société de yield management sur l'Egypte et les affrètements aériens) s'élève à -230 milliers d'euros contre 634 milliers d'euros en 2019.

La contribution de Livres et Objets du Monde s'élève à -90 milliers d'euros contre 82 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent.

La contribution de bynativ s'élève à -548 milliers d'euros contre -519 milliers d'euros en 2019.

Concernant les filiales étrangères, les contributions respectives et significatives des sociétés à la formation du résultat net consolidé s'établissent comme suit au 31 décembre 2020 :

- Voyageurs du Monde Suisse (agence de voyages située à Genève) : -239 milliers d'euros contre 270 milliers d'euros en 2019 ;
- Voyageurs du Monde Canada (anciennement Uniktour Inc.) (agence de voyages située au Canada) : 443 milliers d'euros contre 466 milliers d'euros en 2019 ;
- Original Travel (agence de voyage située à Londres) : -955 milliers d'euros contre -254 milliers d'euros en 2019 ;
- Voyageurs d'Egypte (activité de gestion de 2 bateaux en Egypte) : 444 milliers d'euros contre -131 milliers d'euros en 2019 ;
- Villa Bahia (activité de gestion d'un hôtel à Salvador de Bahia) : -281 milliers d'euros contre -145 milliers d'euros en 2019 ;
- Maroc sur Mesure (activité de réceptif au Maroc) : -118 milliers d'euros contre -19 milliers d'euros en 2019 ;
- Aventures Berbères (activité de réceptif au Maroc) : -100 milliers d'euros contre 44 milliers d'euros en 2019 ;
- Villa Nomade (activité de gestion d'un hôtel à Marrakech) : -375 milliers d'euros contre -125 milliers d'euros en 2019.
- Icelandic Travel Company (activité de réceptif en Islande) : -243 milliers d'euros contre 356 milliers d'euros en 2019.
- Grèce sur Mesure (activité de réceptif en Grèce) : -75 milliers d'euros contre -13 milliers d'euros en 2019.

Les autres sociétés du Groupe ont une contribution non significative au résultat net consolidé.

- **Evolution du périmètre de consolidation - Accroissement ou cession de participations :**

Les évolutions du périmètre de consolidation intervenues au cours de l'exercice 2020 sont les suivantes:

Premier semestre

- Acquisition d'une quote-part d'intérêts minoritaires chez Voyageurs du Monde UK Limited (+21,4% d'intérêts) qui a généré un écart d'acquisition de 3 031 K€ ;
- Un nouveau plan d'attribution gratuite d'actions a été octroyé à des salariés d'EAD. Ce plan étant accompagné d'un engagement de rachat, les titres sont comptablement considérés comme détenus par le Groupe. Cette opération a conduit à une modification non substantielle du pourcentage d'intérêt dans EAD (+0,07%) ;
- Rachat par EAD d'une partie des actions octroyées à un salarié de Nomade Aventure SAS dans le cadre d'un plan d'attribution gratuite d'actions de 2018. Le pourcentage d'intérêt dans Nomade Aventure SAS n'a pas évolué compte tenu du fait que la variation des intérêts est prise en compte lors de la mise en place du plan d'attribution gratuite d'actions.

Deuxième semestre

- Rachat par Voyageurs de 91.882 actions octroyées d'EAD provenant d'un ancien plan d'attribution gratuite d'actions. Le pourcentage d'intérêt dans EAD a évolué compte tenu du fait que la variation des intérêts n'avait pas été intégralement prise en compte lors de la mise en place du plan d'attribution gratuite d'actions, passant de 98,52% à 99,39%.

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2020 figure dans le paragraphe 5.2 de l'annexe aux comptes consolidés de l'exercice 2020.

- **Le compte de résultat consolidé 2020**

➤ Chiffre d'affaires et autres produits

Le chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2020 s'est élevé à 117,3 millions d'euros contre 487,5 millions d'euros en diminution de 75,9% par rapport à l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires est composé à hauteur de 0,1 million d'euros de ventes de livres et articles de voyage et pour le solde, soit 117,2 millions d'euros de prestations de voyages.

Les autres produits s'élèvent à 1,5 million d'euros contre 1,7 million d'euros en 2019.

➤ Marge brute

La marge brute à la clôture de l'exercice s'élève à 35,7 millions d'euros contre 143,6 millions d'euros en 2019, soit une diminution de 75,11% par rapport à l'exercice précédent. En pourcentage du chiffre d'affaires, la marge brute a augmenté passant de 29,5% en 2019 à 30,8% en 2020.

➤ Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent globalement à 55,1 millions d'euros contre 116,1 millions d'euros en 2019, en baisse de 51,5 %. Cette évolution résulte principalement des variations suivantes :

Les charges de personnel ont diminué de 56,8 % entre les exercices 2019 et 2020, s'élevant à 31,9 millions d'euros en 2020 contre 73,9 millions d'euros en 2019.

Les services extérieurs s'élèvent à 17,1 millions d'euros au 31 décembre 2020, enregistrant une baisse de 50,8% par rapport à 2019.

Le poste impôts et taxes s'élève à 1,5 millions d'euros en 2020, en diminution de 49,1 % par rapport à 2019.

Les autres postes n'appellent pas de commentaire particulier.

➤ Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation au 31 décembre 2020 s'établit à -17,9 millions d'euros contre 29,1 millions d'euros en 2019, enregistrant une baisse de 161,4%.

➤ Résultat financier

Le résultat financier ressort à la clôture de l'exercice à -0,5 million d'euros contre 0,2 million d'euros au 31 décembre 2019.

➤ Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel au 31 décembre 2020 est de -0,1 million d'euros.

➤ Résultat net consolidé part du Groupe

Après prise en compte de l'impôt (-4,8 millions d'euros) et des intérêts minoritaires, le résultat net consolidé part du Groupe s'élève à -13,7 millions d'euros au 31 décembre 2020 contre 20,3 millions d'euros au 31 décembre 2019, en baisse de 167,5% par rapport à l'exercice précédent.

- **Le bilan consolidé 2020**

L'actif immobilisé d'un montant de 68,3 millions d'euros au 31 décembre 2020, contre 68,9 millions d'euros au 31 décembre 2019, comprend essentiellement :

- La fraction non amortie des écarts d'acquisition pour 36,3 millions d'euros contre 33,9 millions d'euros au titre de l'exercice 2019 ;
- Des immobilisations incorporelles pour 20,3 millions d'euros en baisse de 5,1% par rapport à 2019 ;
- Des immobilisations corporelles pour 9,4 millions d'euros contre 11 millions d'euros en 2019 ;
- Des immobilisations financières pour 2,4 millions d'euros, en diminution de 5,5% par rapport à 2019.

L'actif circulant, d'un montant de 243,4 millions d'euros au 31 décembre 2020, en diminution de 8,9% par rapport à 2019 comprend essentiellement :

- Des comptes clients et rattachés pour 42,3 millions d'euros contre 87,6 millions d'euros en 2019 ;
- Des charges constatées d'avance pour 7,9 millions d'euros contre 33,7 millions d'euros en 2019 ;
- Des autres créances pour 21,9 millions d'euros contre 10 millions d'euros 2019 ;
- Des valeurs mobilières de placement et des disponibilités pour un total de 170,8 millions d'euros contre 134,9 millions d'euros en 2019.

Au passif du bilan, les capitaux propres, part du Groupe, s'élèvent à 96,6 millions d'euros contre 112,0 millions d'euros en 2019.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 1,4 million d'euros équivalent à 2019.

Les emprunts et dettes financières représentent 57,3 millions d'euros contre 8,8 millions d'euros en 2019. Un des emprunts non soldé au 31 décembre 2019 est à taux variable, couvert par un contrat de swap de taux.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 13,5 millions d'euros contre 29,1 millions d'euros en 2019.

Le poste autres dettes et comptes de régularisation s'élève quant à lui à 141,4 millions d'euros contre 181,9 millions d'euros en 2019. Il comprend des produits constatés d'avance qui s'élèvent à 74,7 millions d'euros (contre 156,2 millions d'euros en 2019). Ce poste intègre les dettes fiscales et sociales qui s'élèvent à 8,0 millions d'euros contre 19,5 millions d'euros en 2019.

Il comprend également les autres dettes d'exploitation qui s'élèvent à 56,8 millions d'euros (contre 3,3 millions d'euros en 2019). Cette forte évolution s'explique directement par l'application de l'ordonnance gouvernementale n° 2000-315 du 25 mars 2020 dans les sociétés françaises du Groupe. Cette ordonnance a permis de reporter les voyages des clients à une date ultérieure et de proposer un avoir valable 18 mois, en lieu et place d'un remboursement. Ainsi, les sommes versées par les clients sur un voyage reporté (non parti) ont été conservées et sont constatées dans ce poste.

Les autres postes ne sont pas significatifs.

2.3. Situation d'endettement

Le niveau de l'endettement du Groupe (57,3 millions d'euros), qui représente 59% des fonds propres part du Groupe, est principalement constitué des Prêt Garantis par l'Etat (PGE) souscrits au cours de l'exercice pour un montant total de 49,5 millions. Ces PGE seront remboursés au cours de l'exercice 2021. Le solde de l'endettement est peu élevé et le Groupe n'a éprouvé aucune difficulté à procéder aux remboursements des échéances prévues en 2020.

2.4. Activité en matière de recherche et de développement

Afin d'améliorer l'efficacité des systèmes d'information, le Groupe engage régulièrement des frais de développement sur des projets informatiques spécifiques. La crise sanitaire a contraint le Groupe à réduire ces dépenses, sans pour autant les stopper.

2.5. Événements importants concernant le Groupe survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date du présent rapport

Depuis le début de l'exercice 2021, l'activité du Groupe est toujours affectée par la crise sanitaire. L'impact s'est intensifié avec la fermeture des frontières de l'espace Schengen et les restrictions sanitaires mises en place en Europe et au Canada. Il est encore difficile de prévoir à quelle date l'activité redémarrera. Face à cette situation, le Groupe maintient le dispositif d'activité partielle et les restrictions budgétaires en place depuis un an. Il bénéficie également des aides gouvernementales décidées pour le secteur du tourisme (fonds de solidarité et aide aux coûts fixes notamment).

En outre, Voyageurs du Monde S.A. a signé, le 9 mars 2021, un protocole d'investissement avec les Fondateurs du Groupe, Certares et Nov Tourisme qui font leur entrée au capital, les investisseurs historiques (Crédit Mutuel Equity, Bpifrance, Montefiore Investment et BNP Paribas Développement) et son actionnaire de contrôle, la société Avantage.

Au terme des différentes opérations qui se dérouleront entre mars et juin 2021 :

- Certares investira dans la société Avantage en souscrivant à une émission d'obligations convertibles accompagné par Crédit Mutuel Equity et Bpifrance pour un montant total de 40 M€.
- Parallèlement, la Société réalisera une première émission d'obligations convertibles réservée à Certares, Crédit Mutuel Equity et Bpifrance pour un montant de 75 M€.
- Dans un second temps, la Société procédera à une seconde émission d'obligations convertibles, avec maintien du droit préférentiel de souscription, au cours du mois de juin 2021, pour un montant d'environ 55 M€, la société Avantage s'engageant à souscrire à hauteur des 40 M€ investis par Certares, Crédit Mutuel Equity et Bpifrance au titre de sa propre émission d'obligations convertibles

En ce qui concerne la double émission d'obligations convertibles de la Société d'un montant total envisagé de 130 M€, le Protocole prévoit des engagements de souscription à hauteur de 115 M€.

Enfin, Certares, Crédit Mutuel Equity, Bpifrance ainsi que Nov Tourisme acquerront des actions de la société Avantage auprès des Fondateurs et d'investisseurs historiques (BNP Paribas Développement et un fonds géré par Montefiore Investment).

Dans un contexte marqué par la crise sanitaire qui a d'importantes conséquences conjoncturelles sur son activité, le Groupe renforce par ces opérations ses capacités d'investissement et confirme son ambition de développement en dehors de France, notamment par voie de croissance externe et sur ses deux métiers principaux, le Voyage sur Mesure et le Voyage d'Aventure.

2.6. Evolution prévisible de la situation du Groupe

Face à la situation sanitaire actuelle et aux incertitudes qui en découlent (vaccination, restrictions, possibilités de voyage dans les différents pays du monde), il est difficile pour le Groupe d'effectuer des prévisions de chiffre d'affaires et de résultats pour l'année 2021. Toutefois, la solidité financière du Groupe, sa trésorerie et l'ensemble des mesures budgétaires prises lui permettent de résister de nombreux mois à la crise sanitaire, tout en préservant l'emploi et par là même les compétences et savoir-faire acquis.

2.7. Description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation est confronté

Le Groupe a identifié les principaux risques auxquels il est confronté et a élaboré les traitements appropriés pour les prévenir et/ou en limiter les effets.

(i) Risques relatifs au secteur d'activité et à l'intensification de la concurrence

Les risques identifiés concernent le transport aérien et la survenance d'événements politiques, climatiques, sanitaires ou relèvent de catastrophes naturelles.

La direction générale et la direction juridique gèrent ces événements à l'aide d'un réseau d'informations et d'un système de protection (assurances et réglementation professionnelle).

Une cellule « sécurité » assure une veille régulière de la situation géopolitique et sanitaire des destinations vendues par le Groupe, sous le contrôle de la direction générale qui opère les arbitrages.

Par ailleurs, s'agissant des risques liés à l'intensification de la concurrence, le Groupe attire l'attention des investisseurs sur le risque de dépendance aux moteurs de recherche ainsi qu'à l'apparition de concurrents ayant des pratiques très agressives dans le domaine du référencement naturel ou payant.

(ii) Risques relatifs au Groupe et à son organisation

- *Risques techniques*

Il s'agit principalement des risques informatiques et de ceux liés à l'utilisation d'Internet. La direction informatique gère ces risques techniques en relation avec la direction générale.

- *Risques de dépendance vis-à-vis de certains cadres dirigeants*

Le développement du Groupe dépend dans une large mesure de la qualité et de l'expérience des membres de son équipe de direction, parmi lesquels : Jean-François Rial, en charge notamment du développement de Voyageurs du Monde et des hébergements à l'étranger ; Alain Capestan, en charge notamment des secteurs administratifs et financiers du Groupe, du développement de Comptoir des Voyages et du Pôle Aventure, ainsi que des hébergements et des réceptifs à l'étranger ; Lionel Habasque, en charge notamment de Terres d'Aventure, de l'activité Groupe et Entreprises de Voyageurs du Monde, ainsi que du développement du Pôle Aventure ; et Loïc Minvielle, Dirigeant de Comptoir des Voyages et de Nomade Aventure. Ces personnes ainsi que Frédéric Moulin, Directeur Informatique, sont des collaborateurs clés de l'entreprise. Ils sont couverts par une assurance « RC dirigeants ». Les mandats exercés par ces cinq dirigeants sont détaillés au point 9 du présent rapport.

- *Risques liés à des acquisitions futures et à leur intégration*

Le Groupe pourrait envisager, dans le cadre de sa stratégie de croissance externe, de procéder à de nouvelles acquisitions sur une base sélective de sociétés dans le même secteur d'activité en France ou à l'étranger. Le Groupe ne peut garantir que de telles opportunités d'acquisition se présenteront, ni que les acquisitions auxquelles il procédera se révéleront rentables à terme. Par ailleurs, toute acquisition comporte des risques inhérents à la valorisation de l'entreprise achetée ainsi que des risques fiscaux et comptables, des risques associés à l'intégration des activités rachetées à celles du Groupe, des risques liés à l'entrée ou l'intervention sur des marchés dans lesquels le Groupe n'a aucune ou peu d'expérience, et aux coûts imprévus associés, à la focalisation des dirigeants sur ces opérations au détriment des autres activités du Groupe, ainsi que le risque de ne pas réussir à conserver les dirigeants clés des entités acquises. Ces acquisitions pourraient présenter des risques plus importants que les acquisitions déjà réalisées et entraîner des coûts significatifs.

On notera cependant que les nombreuses acquisitions réalisées par le Groupe depuis 2001 (une dizaine de sociétés dont une au Canada et deux au Royaume-Uni) n'ont présenté aucun problème de financement ou d'intégration.

Voyageurs du Monde bénéficie par ailleurs d'une promesse de vente (call option) portant sur 30,85% des titres de la société Voyageurs du Monde Canada Inc. exerçable le 1^{er} janvier 2023. Concomitamment, Voyageurs du Monde a octroyé aux vendeurs une promesse d'achat (put option) exerçable symétriquement. Leurs prix sont fonction des marges opérationnelles des exercices précédents les levées d'option.

Enfin, Voyageurs du Monde a octroyé aux actionnaires minoritaires de Voyageurs du Monde UK une promesse d'achat (put) exerçable sur la base des comptes clos au 31/12/2020 ou au 31/12/2021. Voyageurs du Monde bénéficie d'une promesse de vente (call) exerçable sur la base des comptes clos au 31/12/2021 ou au 31/12/2022. Leurs prix sont fonction des marges opérationnelles de l'exercice et du niveau de trésorerie nette.

- *Risques financiers*

Comme indiqué au point 2.2 « bilan consolidé 2020 » ci-avant, un prêt bancaire qui reste à rembourser au 31 décembre 2020 est à taux variable. Le Groupe a couvert 100% de cet emprunt par un contrat de swap de taux et n'est donc plus exposé au risque de taux.

Le risque de change est toujours couvert par le biais de contrats d'achats ou ventes à terme de devises (selon qu'il s'agit de paiements fournisseurs ou de règlements clients). Les couvertures sont réalisées et ajustées régulièrement sur la base du carnet de commandes analysé mensuellement.

Si les couvertures ne sont pas proposées dans des conditions favorables par les banques, les sociétés concernées font appel à des avances sur saisons auprès de leurs gros clients ce qui leur permet d'assurer le taux de conversion sur une part significative de leur chiffre d'affaires.

Par décret n°2015-1111 du 2 septembre 2015, le Gouvernement a modifié en profondeur les règles relatives à la garantie financière des opérateurs de voyages et de séjours. Ces modifications visent principalement à garantir la totalité des fonds déposés par les clients auprès des opérateurs de voyages. Afin de permettre à son garant de mesurer son risque, le Groupe évaluera chaque année le pic d'acomptes reçus de ses clients sur des commandes en cours. En 2020, le Groupe est garanti par la société Atradius Insurance Credit NV, à qui il a accordé un nantissement de comptes à terme d'un montant total de 16 millions d'euros.

- *Risques juridiques*

Ils sont divers et concernent en particulier ceux liés à la réglementation applicable aux activités du Groupe, étant précisé que le Groupe se conforme, à sa connaissance, à la réglementation applicable aux contrats de vente et plus particulièrement aux dispositions relatives :

- à la révision des prix,
- aux litiges commerciaux,
- aux traitements des données, en particulier des données à caractère personnel et aux sites Internet,
- à la vente des prestations,
- à la propriété intellectuelle.

Tous ces risques sont étroitement analysés et traités par les directions juridique et informatique ainsi que les services clients, étant précisé que chaque acteur opérationnel reste sensibilisé à ces sujets.

3. DECLARATION CONSOLIDEE DE PERFORMANCE EXTRA – FINANCIERE

Suite à la transposition en France de la directive européenne 2014/95/UE du 22 octobre 2014 relative à la publication d'informations sociales et environnementales, Voyageurs du Monde est tenue d'établir et de publier sur son site internet une déclaration consolidée de performance extra-financière dès lors que l'ensemble des sociétés incluses dans son périmètre de consolidation atteint un chiffre d'affaires hors taxes supérieur à 100 millions d'euros et un nombre de salariés supérieur à 500.

Cette déclaration donne lieu à l'établissement d'une attestation de nos Commissaires aux comptes selon laquelle ladite déclaration figure bien dans le présent rapport et d'un rapport d'un organisme tiers

indépendant comprenant un avis motivé sur la conformité de ladite déclaration et la sincérité des informations fournies.

Nous vous renvoyons à ce(s) document(s) pour votre parfaite information.

3.1. Modèle d'affaires

Le Groupe a une activité d'intermédiation et de création de valeur par le service. Cela se traduit par une forte proportion d'achat de prestations dont une partie importante (91%) se situe dans les pays de destination de la clientèle. Cette caractéristique, suppose le respect d'une politique durable vis-à-vis des partenaires locaux (réceptifs, hébergements, guides, accompagnateurs, porteurs, cuisiniers, etc.) dans le respect des principes du Label ATR (Agir pour un Tourisme Responsable) et le respect de cahiers des charges strictes en matière de qualité, de niveau de service et de sécurité des voyageurs.

La crise sanitaire liée à la COVID-19 ayant fortement réduit l'activité du Groupe en 2020 et conduit à constater une perte de 13,7 millions d'euros sur l'exercice, le schéma de répartition des richesses n'est pas présenté cette année. Toutefois, il est à noter que la part consacrée par le Groupe à son autofinancement (33% de la richesse créée en 2018, 52% en 2019) lui a permis de résister à la crise en 2020 et lui permettra encore de financer un nouvel exercice déficitaire en 2021 si les départs ne reprennent pas dans des conditions satisfaisantes et des volumes suffisants.

3.2. Cartographie des risques environnementaux, sociétaux et sociaux

Afin d'identifier et hiérarchiser les risques extra-financiers du Groupe, la direction générale, des ressources humaines, juridique et financière du Groupe ont collaboré dans le cadre de groupes de travail. L'analyse des risques s'est fondée d'une part sur les thématiques du dispositif Grenelle II et d'autre part sur les 17 objectifs de développement durable (ODD). Confrontées aux activités du groupe Voyageurs, ces deux grilles de lecture ont permis de sélectionner les risques extra-financiers les plus significatifs, qui peuvent être synthétisés de la manière suivante :

RISQUES	POLITIQUES ET ACTIONS	INDICATEURS
Environnemental		
Contribution au changement climatique	Absorption de 100% des émissions CO2 de nos clients et collaborateurs	· Tonnes CO2 émises par les voyages de nos clients et de nos collaborateurs · Budgets investis dans la Fondation d'entreprise Insolite Balisieur Philippe Romero
Empreinte sur la pollution des milieux naturels	Trek, randonnées : ramassage des déchets, et limitation de l'usage des bouteilles d'eau en plastique	
Impact de nos activités sur la régénération des ressources naturelles	Politique d'achats pour le papier destiné aux brochures et magazines	
Sociétal		
· Prise en compte des enjeux RSE · Loyauté des pratiques · Respect des droits de l'homme	Engagements pris en tant que membre de l'association Agir pour un Tourisme Responsable (ATR) : · Transparence : expliquer aux clients les bonnes pratiques de tourisme responsable · Partenariat : favoriser un comportement équitable et éthique des prestataires locaux · Cohérence : faire preuve d'exemplarité dans nos pratiques internes	Labelisation EcoCert Environnement délivrée chaque année après audit
Soutien des populations locales	Actions de mécénat	Budgets investis par la Fondation d'entreprise Insolite Balisieur Philippe Romero
Non accessibilité des offres à tous les voyageurs	Spécialisation du Comptoir des Voyages sur l'accessibilité des voyages aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap	Nombre de personnes en situation de handicap clientes
Social		
Agir en employeur responsable	Création d'emplois durables, locaux et favorisant la diversité	· Effectif par zone géographique · Effectif par sexe
Perte de compétences et de talents	Formation et développement des compétences des collaborateurs	· Budget formation
Partage inéquitable de la valeur ajoutée au sein de l'entreprise	Politique de redistribution des fruits de la croissance aux collaborateurs	· % part variable de la masse salariale sur résultat

A l'issue du travail de cartographie des risques, il est apparu que les thématiques légales présentées ci-après ne constituent pas des enjeux matériels pour le Groupe : les engagements sociétaux en faveur du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable

La cartographie des risques et la suite de la DPEF concernent toutes les entités françaises du Groupe, sauf mention contraire spécifique à chaque indicateur.

3.3. Politique et indicateurs de suivi des risques environnementaux

La Société et les filiales de son Groupe sont sensibles aux impacts sur l'environnement des voyages qu'elles vendent à leurs clients à travers le monde. Depuis près de 10 ans, la Société et les principales filiales de son Groupe ont fait le choix d'inscrire leurs activités touristiques dans une démarche de tourisme responsable et de développement durable.

Actions en faveur de l'absorption des émissions carbone induites par l'activité

Le secteur touristique n'est pas tenu d'assurer légalement la compensation des gaz à effet de serre (GES) générés par ses activités. Cependant, en octobre 2016 les principales compagnies aériennes ont signé un traité international, sous l'égide de l'Organisation Internationale de l'Aviation Civile (OACI), par lequel elles s'engagent à compenser 93 % de leurs émissions GES d'ici 2035 (Plan d'action Corsia (mécanisme mondial de compensation des émissions de CO2 de l'aviation civile).

Cela fait déjà plus de 10 ans que, la Société et les principaux tour-opérateurs du Groupe ont choisi de compenser volontairement 20% des émissions GES des transports terrestres et aériens des voyages de leurs clients et 100% des déplacements professionnels de leurs collaborateurs et investissent dans des projets de reforestation et de séquestration de GES au travers de sa Fondation d'Entreprise Insolite Bâtitteur Philippe Romero.

Depuis les ventes du 1er janvier 2018, certaines sociétés du Groupe, dont Voyageurs du Monde, Terres d'Aventure, Comptoir des Voyages, Nomade Aventure et Allibert Trekking ont décidé d'accélérer ce processus et commercialisent des voyages 100% carbone neutre, en absorbant l'équivalent des émissions CO2 liées à leur activité.

Alors qu'en 2019, 1,132 million d'euros avaient été investis dans des projets de reforestation pour absorber les 272.460 T Eq. CO2 émis sur les voyages commercialisés par les tours opérateurs français du Groupe par l'entremise du fonds d'investissement Livelihoods Carbon Fund (LCF), ces montants ont considérablement baissé en 2020. En effet, 0,26 million d'euros seront investis dans des projet de reforestation pour absorber les 59.022 T eq CO2 émises au cours de l'exercice. Le calcul des émissions de CO2 de l'aérien se fait suivant la méthodologie de l'ADEME en fonction du nombre de kilomètres par tranche de 1000km et de la capacité de sièges de l'équipement.

Actions pour réduire l'empreinte de l'activité sur la pollution des milieux naturels

Le Groupe, notamment dans ses Maisons et pour ses voyages aventure s'emploie sur le plan logistique à préserver les ressources naturelles non renouvelables et privilégie la mise en place de filières d'approvisionnement locales et bio. Ainsi, un dispositif de réduction et de tri des déchets a été mis en place dans toutes les Maisons du Groupe. Le Groupe veille également à limiter l'usage des bouteilles d'eau en plastique lors des treks ou randonnées.

Par ailleurs, le Steam Ship Sudan (bateau à vapeur naviguant sur le Nil) a fortement réduit sa consommation de fioul lourd sur les dix dernières années grâce à plusieurs actions (allègement du bateau, mise en place de panneaux solaires pour préchauffer l'eau de la chaudière et remplacement de la chaudière originelle par une chaudière moderne). Pour éviter la pollution du Nil, les eaux usées sont collectées, traitées et stockées pendant le voyage, dans les réseaux d'eaux usées des villes d'escale.

Actions pour réduire l'impact de l'activité sur la raréfaction des ressources naturelles

Dans la continuité de son engagement en matière de protection de l'environnement, le Groupe s'inscrit dans une gestion responsable de ses achats papiers en sélectionnant pour ses éditions des papiers fabriqués à partir de fibres et de bois provenant de forêts gérées durablement. En 2020, les éditions papier de Voyageurs du Monde (magazines, brochures, etc.) ont principalement été éditées en papier FSC (Forest Stewardship Council) ou PEFC. Les budgets édition des autres sociétés françaises du Groupe ont été très fortement réduits et aucun support papier n'a été publié.

3.4. Politique et indicateurs de suivi des risques sociétaux

Maintien de la labellisation EcoCert « Agir pour un Tourisme Responsable »

La démarche globale de tourisme responsable du Groupe s'appuie également sur les actions induites par la labellisation de services « Agir pour un Tourisme Responsable ».

Engagés depuis 2007, la Société et les principaux tour-opérateurs du Groupe ont participé à l'élaboration du référentiel de la norme AFNOR « Agir pour un Tourisme Responsable ». Depuis 2016, l'audit de vérification du respect des critères du référentiel est assuré par le cabinet externe et indépendant, ECOCERT, qui veille au respect des engagements suivants :

- transparence vis-à-vis des clients
 - o sur les bonnes pratiques du tourisme responsable
 - o sur les enjeux liés à la destination (notamment les plus fragiles)
- partenariat vis-à-vis des prestataires
 - o sur les bonnes pratiques sociales et environnementales à adopter localement (loyauté des pratiques et respect des droits de l'homme)
 - o sur la sensibilisation de leurs propres fournisseurs
 - o par la signature d'une charte de collaboration
- cohérence vis-à-vis des salariés
 - o en développant et diffusant une politique de gestion environnementale
 - o en évaluant l'empreinte carbone de l'entreprise
 - o en mettant en place des actions sociales, au-delà de la réglementation nationale

Tous les nouveaux embauchés sont formés sur les engagements pris au titre d'ATR. Par ailleurs, des déjeuners thématiques sont régulièrement organisés avec les salariés pour les sensibiliser au tourisme responsable.

Voyageurs du Monde, Comptoir des Voyages, Terres d'Aventure, Nomade Aventure, Chamina Voyages et Allibert Trekking, certifiés Agir pour un Tourisme Responsable, pour certains depuis 2007, veillent au maintien de cette certification assurée par un audit annuel. En 2019, toutes ces sociétés ont reçu le label EcoCert « Agir pour un Tourisme Responsable ». Elles en bénéficient toujours, aucune démarche de certification n'ayant été entreprise en 2020 en raison de la crise qui touche tout le secteur du tourisme.

En tant que membres ATR, ces sociétés sont signataires de la charte éthique du voyageur, qui nous engage notamment à dénoncer l'exploitation sexuelle des enfants (engagement n°8).

Soutien à des projets en faveur des populations via la Fondation d'entreprise du Groupe

La Fondation d'entreprise Insolite Bâtisseur Philippe Romero a aussi pour vocation de gérer les fonds dédiés aux actions humanitaires et de soutien aux projets de développement économiques et sociaux. Au titre de ces actions de mécénat, la Fondation d'entreprise soutient des structures à travers le monde qui interviennent dans les domaines suivants : protection de l'enfance, formation professionnelle, aide au développement économique, préservation du patrimoine culturel et naturel, soutien aux personnes en demande de protection internationale et sauvegarde des modes de vie traditionnels.

En 2020, la crise sanitaire a contraint le Groupe à geler ces budgets. Pour rappel, en 2019, le Groupe avait consacré près de 0,4 million d'euros au soutien de ces différentes actions, dont le détail est accessible à <http://www.fondation-insolitebattisseur-philipperomero.com/>.

Au-delà des actions de la Fondation d'entreprise, le Groupe considère que le tourisme (i) favorise par les échanges induits l'amélioration de la paix dans le monde, (ii) contribue au respect des droits des êtres humains et au développement économique des pays les plus démunis et (iii) permet de créer un environnement favorable à l'accueil et à l'intégration des personnes déplacées de leur pays d'origine.

Le Groupe s'engage à travers notamment des voyages basés sur la rencontre, l'analyse des situations, le partage et la promotion de valeurs universelles fortes.

Le Groupe apporte son soutien à diverses organisations d'aide humanitaire et de défense des droits de l'homme de manière régulière ainsi qu'à des actions ponctuelles.

Accessibilité des voyages aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap

Le Groupe s'est engagé à rendre ses voyages sur mesure accessibles aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap et de faire porter ce projet par la marque Comptoir des Voyages. Les voyages individuels proposés sont adaptés en termes de transport, d'hébergement et de service à la carte.

En 2020, Comptoir des Voyages a ainsi fait voyager 27 personnes sur ce type de voyage, dont 12 en situation de handicap. Ces chiffres ont fortement baissé par rapport à 2019 en raison de la forte baisse d'activité liée à la crise sanitaire.

3.1. Politique et indicateurs de suivi des risques sociaux

Répartition des effectifs par zone géographique

Le tableau suivant présente l'effectif de l'ensemble des entités du Groupe :

	2020	2019	Var.
France	1 001	1 019	-1,8%
Etranger	332	390	-14,9%
Total	1 333	1 409	-5,4%

Au cours de l'exercice 2020, l'effectif moyen du Groupe a diminué de 5,4% par rapport à l'exercice 2019 ; cette situation s'explique par des licenciements sur certaines sociétés étrangères (Maroc sur Mesure, Villa Bahia, Original Travel, KE, Voyageurs Canada et Villa Nomade) ainsi que par des départs volontaires chez Voyageurs du Monde. L'ensemble de ces départs est directement lié à la crise sanitaire.

Répartition des effectifs des sociétés françaises

Le tableau suivant présente la répartition des effectifs des entités françaises du Groupe, dont principalement Voyageurs du Monde, Terres d'Aventure, Comptoir des Voyages, Allibert Trekking, Nomade Aventure et Chamina Sylva :

	2020		2019	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Cadres	21%	16%	21%	16%
Non Cadres	47%	16%	47%	16%

La catégorie professionnelle « non cadres » (employés et agents de maîtrise) est la plus représentée au sein des sociétés françaises du Groupe. Par ailleurs, en 2020, la répartition du personnel par sexe est restée identique à celle de 2019 avec une forte représentation des femmes. Les entreprises du Groupe maintiennent leur engagement pour le respect de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, notamment en matière de recrutement et de rémunération.

Les entités françaises s'engagent en faveur de la promotion de l'égalité professionnelle et du respect du principe de non-discrimination entre les femmes et les hommes. Cela se traduit dès le processus de recrutement et d'embauche où elles restent attentives au maintien de la mixité dans tous leurs emplois,

afin de ne pas avoir de postes exclusivement féminins ou exclusivement masculins. Par ailleurs, ces sociétés favorisent l'égalité d'accès aux postes à responsabilité pour maintenir une proportion cohérente de femmes et d'hommes dans l'encadrement par rapport à la répartition générale femmes/hommes. En particulier, Voyageurs du monde s'assure qu'il n'y ait pas d'incidence des congés maternité, paternité, d'adoption ou parental d'éducation sur la rémunération en vérifiant annuellement auprès de sa population la plus représentative, les conseillers voyages, que le parcours professionnel et salarial des femmes et des hommes est le même à 1 an, 3 ans et 5 ans.

Formation et développement des compétences des collaborateurs

Le tableau suivant présente les dépenses de formation des entités françaises du Groupe, dont principalement Voyageurs du Monde, Terres d'Aventure, Comptoir des Voyages, Allibert Trekking, Nomade Aventure et Chamina Sylva :

	2020	2019	Var.
France	166	1 560	-89%

En 2020, les dépenses de formation des sociétés françaises du Groupe s'élèvent à près de 0,2 million d'euros, en diminution de 89% par rapport à 2019. La crise sanitaire et les restrictions budgétaires qui en ont découlé ont contraint le Groupe à fortement réduire ce budget.

Politique de redistribution des fruits de la croissance aux collaborateurs

Le tableau suivant présente les éléments variables de rémunération distribués aux collaborateurs des différentes sociétés du Groupe, au-delà de leur rémunération fixe. Ces montants distribués incluent les primes, l'intéressement, la participation et les charges afférentes. Ils sont exprimés en pourcentage du résultat d'exploitation brut, c'est-à-dire avant prise en compte de ces montants distribués.

	2020	2019
Montants distribués aux salariés	22	9 768
% résultat d'exploitation brut	n/a	25%

En 2020, la situation déficitaire des principales entités françaises du Groupe n'a pas permis de distribuer ces sommes aux salariés.

4. SITUATION DE VOYAGEURS DU MONDE – COMPTES SOCIAUX

4.1. Compte de résultat et bilan de Voyageurs du Monde

- **Le compte de résultat de Voyageurs du Monde**

- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de Voyageurs du Monde s'est élevé à 46,4 millions d'euros au 31 décembre 2020 contre 198,9 millions d'euros à la clôture de l'exercice précédent, soit une baisse de 76,7 %.

L'activité Voyages (42,3 millions d'euros) dans le contexte de la crise sanitaire liée à la COVID-19, est en net recul par rapport à 2019 (- 77,9%). Tous les produits commercialisés par la Société ont été malheureusement impactés.

En ce qui concerne les produits destinés aux particuliers, les voyages sur mesure (95% du chiffre d'affaires Voyages 2020 contre 91% en 2019) sont en baisse de 77,1%.

Les activités *Voyages pour les Entreprises* et *Voyages pour les Groupes et Collectivités* connaissent des évolutions similaires aux voyageurs sur mesure, la première étant en baisse de 64,4 % et la seconde de 88,8%.

➤ Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent quant à elles à 54,3 millions d'euros à la clôture de l'exercice contre 187,9 millions d'euros au 31 décembre 2019, soit une diminution de 71,1%.

Elles sont composées principalement des autres achats et charges externes pour 38,5 millions d'euros. Ces achats et charges externes sont en baisse de 75,1% et constitués principalement des achats liés aux voyages pour 29,9 millions d'euros, en diminution quant à eux de 77,6%.

➤ Résultat d'exploitation

En conséquence, le résultat d'exploitation ressort à -6,6 millions d'euros au 31 décembre 2020 contre 14,3 millions d'euros au 31 décembre 2019.

➤ Résultat financier

Le résultat financier s'établit à -0,5 millions d'euros au 31 décembre 2020 contre 9,2 millions d'euros au 31 décembre 2019.

➤ Résultat net

Après prise en compte des résultats ci-dessus, du résultat exceptionnel (-0,1 million d'euros) et de l'impôt sur les sociétés pour -0,5 millions d'euros le résultat net s'établit à -6,7 millions d'euros au 31 décembre 2020 contre un bénéfice net de 18,3 millions d'euros au 31 décembre 2019, soit une diminution de -136,7%.

➤ Montant global de certaines charges non fiscalement déductibles (dépenses somptuaires et frais généraux excessifs)

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

• Le Bilan de Voyageurs du Monde

La valeur nette de l'actif immobilisé s'élève, au 31 décembre 2020, à 65,5 millions d'euros contre 63,1 millions d'euros au 31 décembre 2019.

L'actif circulant s'élève, au 31 décembre 2020, à 123,6 millions d'euros contre 122,1 millions d'euros au 31 décembre 2019. Les principales évolutions des postes de l'actif circulant ont été les suivantes :

- Les créances et comptes rattachés sont passés de 43,4 millions d'euros en 2019 à 14,6 millions d'euros en 2020,
- Les disponibilités sont au 31 décembre 2020 de 99,0 millions d'euros contre 59,5 millions d'euros en 2019.

Au passif, les capitaux propres s'élèvent à 68,1 millions d'euros contre 74,9 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 0,7 million d'euros contre 0,4 million d'euros au titre de l'exercice précédent.

Les emprunts et dettes financières s'élèvent à 56,7 millions d'euros contre 8,4 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 4,8 millions d'euros contre 14,2 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 3,4 millions d'euros contre 8,9 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 26,5 millions d'euros contre 74,5 millions d'euros au 31 décembre 2019.

4.2. Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de la Société

Conformément aux articles L. 441-14 et suivants du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les informations sur les délais de paiement fournisseurs et clients à la clôture de l'exercice :

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-6)

	Article D. 441 I. -1' : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. -2' : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	25					174	1					105
Montant total des factures concernées TTC	38 106	238 948	49 719	59 781	172 512	520 960	5 032	103 240	30 758		167 794	301 792
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice HT	0,10	0,62	0,13	0,16	0,45	1,35						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice HT							0,01	0,22	0,07	0,00	0,36	0,65
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues						112						4
Montant total des factures exclues TTC						1 058 622						40 223
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser)						<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser)					
	<input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)						<input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)					

4.3. Prêts à moins de deux ans consentis par la Société à titre accessoire dans les conditions de l'article L. 511 – 6, 3 bis alinéa 2 du Code Monétaire et Financier

Néant.

4.4. Activité en matière de recherche et de développement de la Société

Nous vous renvoyons au point 2.4 pour les informations relatives à l'activité de la Société en matière de recherche et développement.

4.5. Filiales, participations et sociétés contrôlées

Nous vous renvoyons au point 1.1 pour les prises de participation et de contrôle, au point 2.1 pour la situation et le résultat des filiales et participations.

5. RESULTAT DE L'EXERCICE ET AFFECTATION DU RESULTAT – RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

5.1. Proposition d'affectation du résultat au titre de l'exercice 2020

Concernant l'exercice 2020, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle d'affecter le résultat disponible d'un montant de 48.754.716,51 € :

- déterminé comme suit :

Résultat net comptable	:	- 6.717.230,75 euros
Report à Nouveau des exercices précédents	:	55.471.947,26 euros
Total égal au Résultat Disponible	:	48.754.716,51 euros

- de la manière suivante :

Aucune dotation à la réserve légale, celle-ci s'élevant déjà au dixième du capital social	
Totalité affectée au compte "report à nouveau"	48.754.716,51 €

5.2. Montant des dividendes distribués au titre des 3 derniers exercices éligibles ou non à l'abattement de 40% (article 243 bis du Code Général des Impôts)

Nous vous rappelons, en outre, qu'au titre des trois derniers exercices, les dividendes distribués à chaque action se sont élevés respectivement à :

	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019
	Dividende éligible à l'abattement de 40%	Dividende éligible à l'abattement de 40%	Dividende éligible à l'abattement de 40%
Dividende global	7.383.020,00 €	9.228.775,00 €	/
Dividende par action	2 €	2,50 €	/
Capital social à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire	3.691.510 euros 1 euro de nominal	3.691.510 euros 1 euro de nominal	N/A
Nombre d'actions composant le capital	3.691.510 ^(a)	3.691.510 ^(b)	N/A

^(a) dont 2.218 actions détenues par la Société

^(b) dont 155 actions détenues par la Société

5.3. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Vous trouverez ci-après le tableau faisant apparaître les résultats des cinq derniers exercices de la Société, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce.

Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois) <i>Données chiffrées en milliers d'euros</i>	31/12/2020 12	31/12/2019 12	31/12/2018 12	31/12/2017 12	31/12/2016 12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3 692	3 692	3 692	3 692	3 692
Nombre d'actions					
- ordinaires	3 691 510	3 691 510	3 691 510	3 691 510	3 691 510
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	46 428	198 893	192 883	170 594	167 935
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	-4 737	25 626	27 956	15 521	19 232
Impôts sur les bénéfices	-472	4 278	4 065	3 104	3 095
Participation des salariés	0	997	1 000	807	696
Dot. Amortissements et provisions	2 452	2 031	1 862	2 710	5 499
Résultat net	-6 717	18 320	21 029	8 900	9 942
Résultat distribué	0	0	9 229	7 383	4 430
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	-1,16	5,51	6,20	3,15	4,18
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	-1,82	4,96	5,70	2,41	2,69
Dividende attribué	0,00	0,00	2,50	2,00	1,20
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	406	432	406	362	345
Masse salariale en milliers d'euros	9 533	21 606	20 614	18 003	16 240
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	3 593	8 234	7 987	6 808	6 874

6. CONVENTIONS REGLEMENTEES VISEES PAR L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE

Vos Commissaires aux comptes vous relatent dans leur rapport spécial, les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L.225-38 du Code de commerce.

7. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

7.1 Composition de l'actionariat et répartition des droits de vote au 31.12.2020

7.1.1 Actionariat

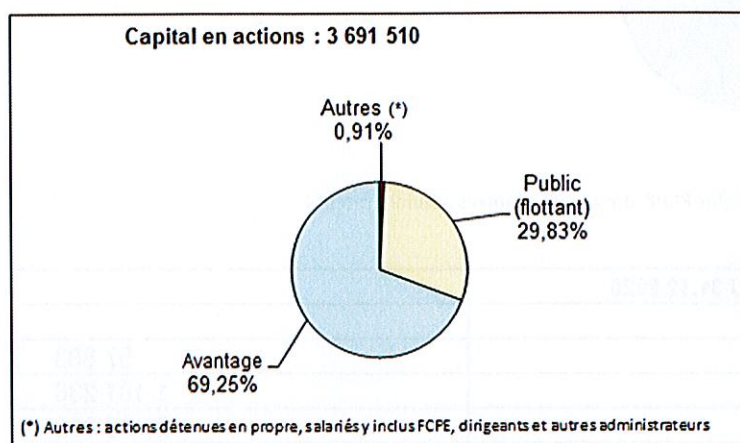
Au 31 décembre 2020, le capital social de la Société s'élève à 3.691.510 euros, divisé en 3.691.510 actions de un euro de nominal chacune, entièrement libérées.

Aucune aliénation d'actions n'a été effectuée au cours de l'exercice 2020 en vue de régulariser d'éventuelles participations croisées.

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance les informations ci-après concernant l'identité des actionnaires possédant plus de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 33,33%, 50%, 66,66%, 90% et 95% du capital de la Société telles que celles-ci ont été communiquées à la Société.

AVANTAGE (842 463 127 RCS PARIS) détenait à la clôture de l'exercice 2020 plus de 66,66% des actions de la Société, avec 2.556.481 actions.

Amiral Gestion S.A.S. détenait moins de 5% des actions de la Société, avec 160 887 actions Voyageurs du Monde soit 4,36% du capital détenues au 31.12.2020 mais plus de 2,5% du capital (seuil statutaire).



REPARTITION DU CAPITAL AU 31.12.2020	
Autres	33 742
Public (flottant)	1 101 287
Avantage	2 556 481
TOTAL:	3 691 510

7.1.2 Droits de vote

Nous vous rappelons que la Société a introduit dans ses statuts (article 14.3) un droit de vote double, à compter du 6 juin 2006, en faveur de toutes les actions entièrement libérées à cette date et pour lesquelles il était justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

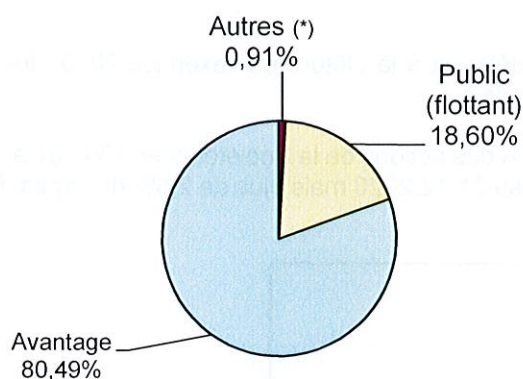
Par ailleurs, un droit de vote double est également conféré, dès leur émission, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit.

Au 31.12.2020, le capital de la Société comprenait 6.352.081 droits de vote pour 3.691.510 actions ordinaires.

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance les informations ci-après concernant l'identité des actionnaires possédant plus de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 33,33%, 50%, 66,66%, 90% et 95% des droits de vote de la Société telles que celles-ci ont été communiquées à la Société.

AVANTAGE (842 463 127 RCS PARIS) détenait plus de 66,66% des droits de vote de la Société, avec 5.112.962 droits de vote

Capital en droits de vote : 6 352 081



(*) Autres : actions détenues en propre, salariés y inclus FCPE, dirigeants et autres administrateurs

REPARTITION DES DROITS DE VOTE AU 31.12.2020	
Autres	57 883
Public (flottant)	1 181 236
Avantage	5 112 962
TOTAL:	6 352 081

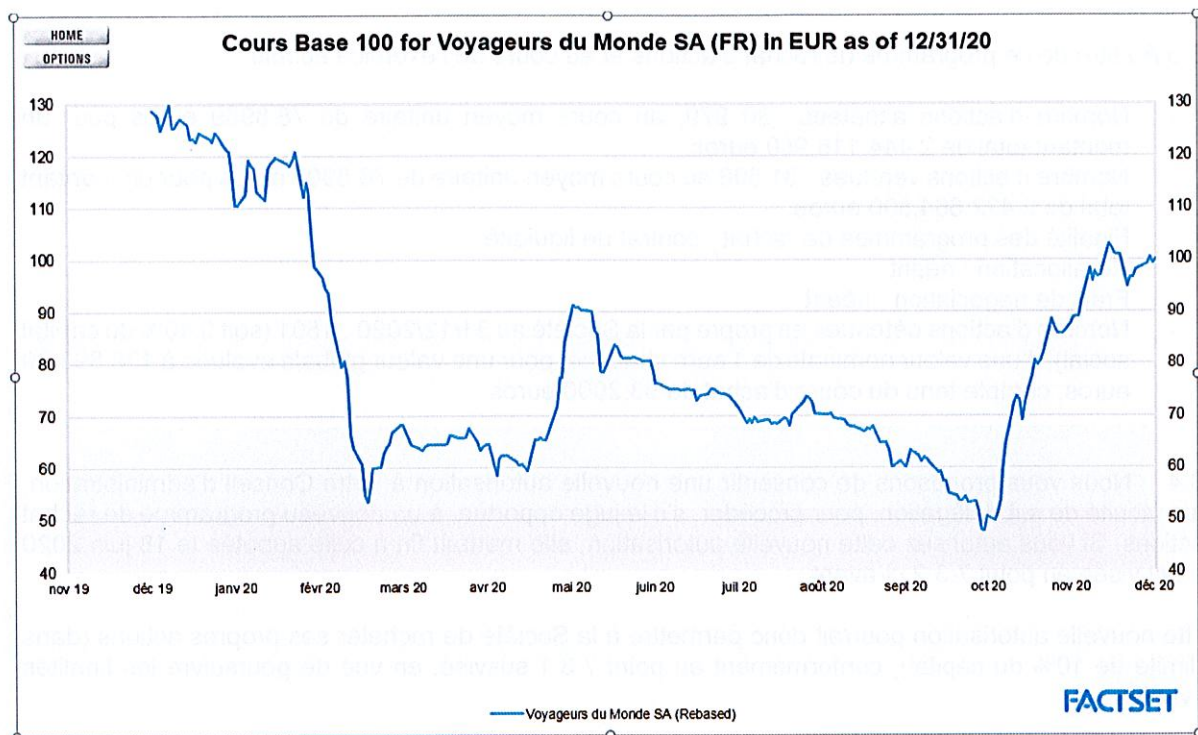
7.2 Evolution du titre Voyageurs du Monde en bourse (Euronext Growth)

Au titre de l'exercice 2020, 15.328 transactions (contre 9.529 en 2019) du titre Voyageurs du Monde ont été enregistrées au cours desquelles 524.437 titres (contre 178.664 en 2019) ont été échangés, ce qui représente un volume de capitaux échangés de 39.079.960,55 euros (contre 20.288.171 euros en 2019) et un taux de rotation du capital de 14,21 % (contre 10,25 % en 2019).

Introduit au cours de 20,30 euros le 7 juillet 2006, au cours de l'exercice 2020, le titre Voyageurs du Monde a connu un cours au plus haut de 122 euros (contre 132,50 euros en 2019) et au plus bas de 43,2 euros (contre 99 euros en 2019). Le cours moyen s'établit à 74,78 euros (contre 113,34 euros en 2019). Le titre a enregistré une variation négative de 22,33% au cours de l'année 2020 (contre +3,45% en 2019). Cette variation peut être mise en perspective avec celle des principaux indices boursiers au cours de l'année 2020 :

INDICES	TAUX
Euronext Growth AllShares	+31,30%
CAC 40	- 7,14%
CAC MID&SMALL 190	- 1,30%
CAC SMALL	+7,21%

L'évolution du cours est retracée dans le graphique ci-après :



7.3 Rachat par la Société de ses propres actions : examen des précédentes autorisations au Conseil - proposition d'une nouvelle autorisation, avec faculté de subdélégation

7.3.1 En application des dispositions des articles L.22-10-62 (ancien L.225-209 - abrogé) et suivants du Code de commerce, la Société peut racheter ses propres actions, dans la limite de 5 ou 10% de son capital, selon le cas, avec pour finalités notamment :

- favoriser la liquidité des titres de la Société ;
- remettre des actions de la Société en paiement ou en échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe, fusion, scission ou apport ;
- attribuer des actions aux salariés ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés françaises ou étrangères ou groupements qui lui sont liés ;
- rééquilibrer le capital en annulant les actions de la Société ainsi acquises.

7.3.2 L'Assemblée Générale Ordinaire du 18 juin 2020 a autorisé le Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, à procéder à un programme de rachat d'actions (369.151 actions sur une base de 3.691.510 actions composant le capital social à cette date), selon les finalités listées au point 7.3.1 ci-avant. Cette délégation a une durée de 18 mois expirant le 18 décembre 2021 ou antérieurement à l'issue du vote de toute assemblée générale de la Société qui adopterait un nouveau programme de rachat d'actions.

Faisant usage de cette autorisation, votre Conseil a mis en œuvre le programme de rachat dans le cadre d'un contrat de liquidité par l'intermédiaire d'un PSI (Gilbert Dupont) et a, à ce titre, fixé le prix d'achat unitaire maximum des actions à hauteur de 140 euros (Conseil d'administration du 18/06/2020) pour les besoins de la mise en œuvre dudit contrat de liquidité.

7.3.3 Au titre de ce programme de rachat d'actions et au cours de l'exercice écoulé :

- Nombre d'actions achetées : 30 979, au cours moyen unitaire de 78,8959 euros pour un montant total de 2 444 116,950 euros.
- Nombre d'actions vendues : 31 508 au cours moyen unitaire de 76,8905 euros pour un montant total de 2 422 664,500 euros.
- Finalité des programmes de rachat : contrat de liquidité.
- Ré-allocation : néant
- Frais de négociation : néant
- Nombre d'actions détenues en propre par la Société au 31/12/2020 : 1501 (soit 0,40% du capital social), d'une valeur nominale de 1 euro chacune, pour une valeur globale évaluée à 139 893,20 euros, compte tenu du cours d'achat de 93,2000 euros.

7.3.4. Nous vous proposons de consentir une nouvelle autorisation à votre Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, pour procéder, s'il le juge opportun, à un nouveau programme de rachat d'actions. Si vous autorisez cette nouvelle autorisation, elle mettrait fin à celle adoptée le 18 juin 2020 qui est visée au point 7.3.2 ci-avant.

Cette nouvelle autorisation pourrait donc permettre à la Société de racheter ses propres actions (dans la limite de 10% du capital), conformément au point 7.3.1 susvisé, en vue de poursuivre les finalités suivantes :

- favoriser la liquidité des titres de la Société ;
- remettre des actions de la Société en paiement ou en échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe, fusion, scission ou apport ;
- attribuer des actions aux salariés ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés françaises ou étrangères ou groupements qui lui sont liés ;
- rééquilibrer le capital en annulant les actions de la Société ainsi acquises.

Elle s'opèrerait aux principales conditions suivantes :

- la part maximum du capital : 10% du nombre total d'actions en une ou plusieurs fois ;
- le nombre maximal et les caractéristiques des titres : 369.151 actions sur la base de 3.691.510 actions composant le capital social ;
- le prix maximum d'achat (montant maximum des fonds destinés au programme de rachat d'actions, hors frais) s'élèverait à 51.681.140 euros.

Ce nombre maximal d'actions et le prix maximum d'achat seraient, le cas échéant, ajustés lors d'éventuelles opérations financières de la Société ou de décisions affectant le capital social.

Elle pourrait avoir une durée de 18 mois maximum courant à compter du vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ou expirerait antérieurement, à l'issue du vote de toute assemblée générale de la Société adoptant un nouveau programme de rachat d'actions.

Il est d'ores et déjà précisé que si vous adoptez une telle autorisation à consentir au profit de votre Conseil, il y aurait lieu également de vous prononcer corrélativement sur un projet de réduction du capital social, par voie d'annulation des actions ainsi rachetées. Cette décision serait adoptée aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Extraordinaires.

8. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL - OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS - ACTIONS GRATUITES - PROJET D'AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES

8.1 Au 31 décembre 2020, les salariés de la Société détiennent de manière nominative dans les conditions de l'article L. 225-102 du Code de commerce et/ou par l'intermédiaire du FCPE Voyageurs du Monde Diversifié, 25 968 actions Voyageurs du Monde et 45 338 droits de vote, représentant 0,70 % du capital de la Société et 0,71 % des droits de vote.

8.2 Sur l'exercice 2020, la Société n'a pas émis ni consenti de stock-options (options de souscription ou d'achat d'actions) et n'a pas attribué d'actions gratuites.

Vous entendrez lecture des rapports spéciaux du Conseil d'administration relatifs d'une part, aux options d'achat d'actions émises par la Société et des sociétés qu'elle contrôle en application de l'article L.225-184 du Code de commerce, et d'autre part, aux actions gratuites en application de l'article L.225-197-4 du même Code.

9. ORGANISATION DE LA DIRECTION GENERALE - MANDATAIRES SOCIAUX- CENSEURS

o Situation des mandataires sociaux et censeurs

Le tableau ci-dessous précise pour chaque administrateur ou censeur, la date de nomination et la date d'expiration de son mandat.

NOM	MANDATS ET FONCTIONS	DATE DE NOMINATION / RENOUVELLEMENT	DATE DE FIN DE MANDAT
Jean-François RIAL	Administrateur, non salarié	27.06.1996 28.06.2002 09.06.2008 13.06.2014 30.05.2018	AGO 2022 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2021
	Président Directeur Général	27.06.1996 05.07.2002 09.06.2008 13.06.2014 30.05.2018	AGO 2022 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2021
Alain CAPESTAN	Administrateur, non salarié	17.04.1998 30.06.2004 14.06.2010 09.06.2016 18.06.2020	AGO 2024 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2023
	Directeur Général Délégué	27.05.1997 21.11.2002 09.06.2008 14.06.2010 09.06.2016 18.06.2020	AGO 2024 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2023
Lionel HABASQUE	Administrateur, non salarié	08.12.2003 15.06.2009 15.06.2015 18.06.2019	AGO 2023 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2022
	Directeur Général Délégué	20.09.2004 09.06.2008 15.06.2009 15.06.2015 18.06.2019	AGO 2023 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2022

Frédéric MOULIN	Administrateur, non salarié	27.06.1996 28.06.2002 09.06.2008 13.06.2014 30.05.2018	AGO 2022 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2021
	Directeur Général Délégué	27.08.2013 13.06.2014 30.05.2018	AGO 2022 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2021
Loïc MINVIELLE	Administrateur, non salarié	27.06.1996 28.06.2002 09.06.2008 13.06.2014 30.05.2018	AGO 2022 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2021
	Directeur Général Délégué	26.04.2007 09.06.2008 13.06.2014 30.05.2018	AGO 2022 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2021
Jacques MAILLOT	Administrateur	08.12.2003 15.06.2009 15.06.2015 18.06.2019	AGO 2023 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2022
Annie CONTRA FERTON	Administrateur	14.06.2007 (cooptation par CA 30.10.2006) 11.06.2012 09.06.2016 18.06.2020	AGO 2024 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2023
Constance BENQUE	Administrateur	15.06.2009 15.06.2015 18.06.2019	AGO 2023 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2022
Gérard BREMOND	Administrateur	30.05.2018	AGO 2022 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2021
Crédit Mutuel Equity SCR S.A.S.(anciennement CIC Investissement SCR) (317 586 220 RCS PARIS), représentée par Caroline GIRAL-DEPPEN	Administrateur	18.06.2019	AGO 2023 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2022
Avantage (842 463 127 RCS PARIS) représentée par Alain CAPESTAN jusqu'au 18.06.2020 puis par Emeline BORDIER	Administrateur	18.06.2019	AGO 2023 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2022
Montefiore Investment S.A.S., représentée par Téodora ALAVOIDOV	Administrateur depuis le 18.06.2020 (suite aux fonctions de Censeur, exercées jusqu'à cette date)	18.06.2020	AGO 2024 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2023
Éric BISMUTH	Administrateur jusqu'au 18.06.2020 Puis à compter de cette date Censeur	18.06.2020 (pour la durée du mandat restant à courir du mandat de Montefiore Investment S.A.S., Censeur démissionnaire)	AGO 2022 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2021
BNP Paribas Développement SAS, représentée par Jean-Charles MOULIN	Censeur	14.06.2010 10.06.2013 09.06.2016 18.06.2019	AGO 2022 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2021
Crédit Mutuel Equity S.A. (anciennement CM-CIC Investissement S.A.) (562 118 299 RCS Paris), représentée par Madame Christine DUBUS	Censeur	18.06.2019	AGO 2022 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2021

Vous constaterez qu'aucun mandat n'arrive à expiration.

○ **Rémunérations des administrateurs (ex-jetons de présence)**

Nous vous proposons de ne pas fixer de rémunérations des administrateurs (ex jetons de présence).

○ **Informations concernant les transactions réalisées par les dirigeants ou responsables de haut niveau et leurs proches sur les titres Voyageurs du Monde**

La Société n'a pas été notifiée, au cours de l'année 2020, d'opérations (acquisitions, cessions, souscriptions ou échanges d'actions Voyageurs du Monde) excédant 20.000 euros réalisées par les personnes mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier, à savoir les membres du Conseil d'administration de la Société, les dirigeants de la Société et/ou leurs proches ou les responsables de haut niveau de la Société et/ou leurs proches.

10. COMMISSARIAT AUX COMPTES

Notre Société est contrôlée par :

1°) les commissaires aux comptes titulaires suivants :

- Cabinet Grant Thornton, dont le mandat arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée;
- KPMG S.A., dont le mandat arrive expirera à l'issue de l'Assemblée 2022 qui statuera sur les comptes clos le 31/12/2021 ;

2°) les commissaires aux comptes suppléants suivants :

- Institut de Gestion et d'Expertise Comptable- IGEC, dont le mandat arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée ;
- SALUSTRO REYDEL S.A., dont le mandat expirera à l'issue de l'Assemblée 2022 qui statuera sur les comptes clos le 31/12/2021.

Nous vous proposons de renouveler le Cabinet Grant Thornton et le cabinet IGEC en qualité respective de co-commissaires aux comptes titulaire et suppléant, pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se réunira en 2027 à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

11. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

11.1 Informations concernant les mandataires sociaux

○ **Liste des mandats et fonctions des mandataires sociaux**

Conformément à l'article L.225-37-4 1°) du Code de commerce, figure ci-après la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social.

NOM	MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES DE VOYAGEURS DU MONDE
Jean-François RIAL <i>Président Directeur Général et administrateur, non salarié</i>	En France : AVANTAGE S.A., en qualité de Directeur Général Délégué et d'administrateur

	<p>COMPTOIR DES VOYAGES S.A.S., en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président TERRES D'AVENTURE S.A.S.U., en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président NOMADE AVENTURE S.A.S., en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président LIVRES ET OBJETS DU MONDE S.A.S.U., en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président VOYAGEURS AU JAPON S.A.S.U., en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président ERTA ALE DEVELOPPEMENT S.A.S, en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président CHAMINA SYLVA S.A.S.U., en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président LOIRE VALLEY TRAVEL S.A.S.U., en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président ALLIBERT – GUIDES DE HAUTE MONTAGNE S.A.S.U., en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président LACASADCARLA S.A.S.U., en qualité de Président LACASADETOM S.A.S.U., en qualité de Président MES ENFANTS M'ONT DIT (EX.HALL ECOLOGIC) S.A.S., en qualité de Président GREEN TROTTER S.A.S., en qualité de Président FERME DU PERCHE, en qualité de Gérant REFFETORIO MADELEINE, en qualité de Président FRANCE TERRE D'ASILE, en qualité d'administrateur</p> <p><u>A l'étranger :</u> LA VILLA NOMADE S.A. (MAROC), en qualité d'administrateur VOYAGEURS D'EGYPTE S.A.E. (EGYPTE), en qualité de Président du Conseil d'administration VOYAGES SUR LE NIL S.A.E. (EGYPTE), en qualité de Président Directeur Général et de représentant de VOYAGEURS DU MONDE S.A., administrateur SATYAGRAHA'S GUEST HOUSE PTY LTD (AFRIQUE DU SUD), en qualité de Directeur Général, de Vice-Président du Conseil d'administration et d'administrateur VOYAGEURS DU MONDE S.A. (SUISSE), en qualité d'administrateur VOYAGEURS DU MONDE UK LIMITED (ROYAUME-UNI), en qualité d'administrateur ORIGINAL TRAVEL COMPANY LIMITED (ROYAUME-UNI) en qualité d'administrateur ORIGINAL TRAVEL TRANSPORT COMPANY LIMITED (ROYAUME-UNI) en qualité d'administrateur QUAERO CAPITAL SA (SUISSE) en qualité de membre du Conseil de surveillance</p>
<p>Alain CAPESTAN <i>Directeur Général Délégué et administrateur, non salarié</i></p>	<p><u>En France :</u> AVANTAGE S.A., en qualité de Président Directeur Général et d'administrateur COMPTOIR DES VOYAGES S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président TERRES D'AVENTURE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président NOMADE AVENTURE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président VOYAGEURS AU JAPON S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président LIVRES ET OBJETS DU MONDE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président DESTINATIONS EN DIRECT S.A.S., en qualité de Président ERTA ALE DEVELOPPEMENT S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président CHAMINA SYLVA S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président LOIRE VALLEY TRAVEL S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p>

	<p>ALLIBERT – GUIDES DE HAUTE MONTAGNE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président SIX ET SEPT INVESTISSEMENT S.A.S.U. en qualité de Président CINQ NEUF SIX S.A.S.U. en qualité de Président TREIZE INVESTISSEMENT S.A.S. en qualité de Président KEREON, en qualité d'administrateur ESIO, en qualité d'administrateur CARWATT S.A.S., en qualité de membre du Conseil d'administration CLICKANDBOAT, en qualité d'administrateur</p> <p><u>A l'étranger :</u> ICELANDIC TRAVEL COMPANY (ISLANDE), en qualité de Président Directeur Général LA VILLA NOMADE S.A. (MAROC), en qualité de Président du Conseil d'administration et d'administrateur VOYAGEURS D'EGYPTE S.A.E. (EGYPTE), en qualité de (i) représentant permanent de VOYAGEURS DU MONDE S.A., administrateur et (ii) administrateur MAROC SUR MESURE (MAROC), en qualité de cogérant VOYAGES SUR LE NIL S.A.E (EGYPTE), en qualité de représentant de VOYAGEURS DU MONDE S.A., administrateur GSM TRAVEL & TOURISM LIMITED (GRECE), en qualité de gérant SATYAGRAHA'S GUEST HOUSE PTY LTD (AFRIQUE DU SUD), en qualité d'administrateur VOYAGEURS DU MONDE S.A. (SUISSE), en qualité de Président Directeur Général et d'administrateur UNIKTOUR INC. (CANADA), en qualité de Vice-Président et d'administrateur VOYAGEURS DU MONDE UK LIMITED (ROYAUME-UNI), en qualité d'administrateur ORIGINAL TRAVEL COMPANY LIMITED (ROYAUME-UNI) en qualité d'administrateur ORIGINAL TRAVEL TRANSPORT COMPANY LIMITED (ROYAUME-UNI) en qualité d'administrateur KE ADVENTURE TRAVEL LIMITED (ROYAUME-UNI) en qualité d'administrateur MICKLEDORE TRAVEL LIMITED (ROYAUME-UNI) en qualité d'administrateur</p>
<p>Lionel HABASQUE <i>Directeur Général Délégué et administrateur, non salarié</i></p>	<p><u>En France :</u> AVANTAGE S.A., en qualité de Directeur Général Délégué et d'administrateur COMPTOIR DES VOYAGES S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président TERRES D'AVENTURE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président NOMADE AVENTURE S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président VOYAGEURS AU JAPON S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président LIVRES ET OBJET DU MONDE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président CHAMINA SYLVA S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président ERTA ALE DEVELOPPEMENT S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président, LA PELERINE E.U.R.L., en qualité de gérant LOIRE VALLEY TRAVEL S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président ALLIBERT – GUIDES DE HAUTE MONTAGNE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président REMIUP S.A.S., en qualité de Président ANTOINEUP S.A.S., en qualité de Président TOCARE S.A.S., en qualité de Président FONDS DE DOTATION MAROUE, en qualité de Président</p> <p><u>A l'étranger :</u> LA VILLA NOMADE S.A. (MAROC), en qualité d'administrateur</p>

	<p>VOYAGES SUR LE NIL S.A.E (EGYPTE), en qualité de représentant de VOYAGEURS DU MONDE S.A., administrateur</p> <p>SATYAGRAHA'S GUEST HOUSE PTY LTD (AFRIQUE DU SUD), en qualité d'administrateur</p> <p>VOYAGEURS DU MONDE S.A. (SUISSE), en qualité d'administrateur</p> <p>UNIKTOUR INC. (CANADA), en qualité d'administrateur</p> <p>LIVELIHOODS FUND SICAV SIF (LUXEMBOURG), en qualité d'administrateur</p> <p>KE ADVENTURE TRAVEL LIMITED (ROYAUME-UNI) en qualité d'administrateur</p> <p>MICKLEDORE TRAVEL LIMITED (ROYAUME-UNI) en qualité d'administrateur</p>
<p>Frédéric MOULIN Directeur Général Délégué et administrateur, non salarié</p>	<p>En France :</p> <p>AVANTAGE S.A., en qualité de Directeur Général Délégué et d'administrateur</p> <p>COMPTOIR DES VOYAGES S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>TERRES D'AVENTURE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>NOMADE AVENTURE S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>VOYAGEURS AU JAPON S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>LIVRES ET OBJET DU MONDE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>CHAMINA SYLVA S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>ERTA ALE DEVELOPPEMENT S.A.S, en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président,</p> <p>LOIRE VALLEY TRAVEL S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>ALLIBERT – GUIDES DE HAUTE MONTAGNE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>A l'étranger:</p> <p>UNIKTOUR INC. (CANADA), en qualité d'administrateur</p>
<p>Loïc MINVIELLE Directeur Général Délégué et administrateur, non salarié</p>	<p>AVANTAGE S.A., en qualité de Directeur Général Délégué et d'administrateur</p> <p>COMPTOIR DES VOYAGES S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>TERRES D'AVENTURE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>NOMADE AVENTURE S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>VOYAGEURS AU JAPON S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>LIVRES ET OBJET DU MONDE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>CHAMINA SYLVA S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>ERTA ALE DEVELOPPEMENT S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président,</p> <p>LOIRE VALLEY TRAVEL S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>ALLIBERT – GUIDES DE HAUTE MONTAGNE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p>
<p>AVANTAGE S.A. Administrateur</p>	
<p>Constance BENQUE Administrateur, non salarié</p>	<p>HACHETTE FILIPACCHI PRESSE S.A., en qualité de Présidente-Directrice Générale et administratrice</p> <p>LAGARDERE GLOBAL ADVERTISING S.A.S., en qualité de Présidente</p> <p>LAGARDERE ACTIVE S.A.S.U, en qualité de Présidente</p> <p>LAGARDERE ACTIVE TV S.A.S.U, en qualité de Présidente</p> <p>LAGARDERE PUBLICITE NEWS S.A.S.U., en qualité de Présidente</p> <p>LAGARDERE ACTIVE CORPORATE S.A.S.U en qualité de Présidente</p> <p>LAGARDERE MEDIA NEWS S.A.S.U, en qualité de Présidente</p> <p>ELLE INTERNATIONAL S.A.S.U, en qualité de Président</p> <p>MATCH PROD S.A.S.U, en qualité de Présidente</p>

	<p>LAGARDERE ACTIVE BROADCAST S.A., en qualité Président délégué et administrateur</p> <p>EUROPE 1 TELECOMPAGNIE S.A.S., en qualité de Présidente</p> <p>EUROPE NEWS SNC, en qualité de Gérante</p> <p>EUROPE 1 DIGITAL SARL, en qualité de Gérante</p> <p>EUROPE 2 ENTREPRISES S.A.S., en qualité de Présidente</p> <p>RFM AJACCIO SARL, en qualité de Gérante</p> <p>RFM ENTREPRISES S.A.S.U., en qualité de Présidente</p> <p>RFM EST SARL, en qualité de co gérante</p> <p>RFM REGIONS S.A.S.U., en qualité de Présidente</p> <p>VIRGIN RADIO REGIONS S.A.S.U., en qualité de Présidente</p>
Annie CONTRA FERTON <i>Administrateur, non salarié</i>	I&P AFRIQUE ENTREPRENEURS (IPAE) (ILE MAURICE) , en qualité d'administrateur
Jacques MAILLOT <i>Administrateur, non salarié</i>	COMPAGNIE DES ALPES , en qualité de censeur au Conseil d'administration
Éric BISMUTH <i>Administrateur, non salarié jusqu'au 18.6.2020</i>	<p>En France :</p> <p>AVANTAGE S.A., en qualité d'administrateur</p> <p>MONTEFIORE INVESTMENT S.A.S., en qualité de Président</p> <p>MYFLOWERS.A.S., en qualité de membre du Conseil de Surveillance</p> <p>SMILE GROUP S.A.S., en qualité de Président du Comité de surveillance</p> <p>MISTERFLY S.A.S., en qualité de Membre du Comité d'Orientation Stratégique</p> <p>INTERFLORA FRANCE S.A.S., en qualité de représentant permanent de Montefiore Investments.A.s.au Conseil d'administration,</p> <p>FITNESS MANAGEMENT S.A.S., en qualité de Président du Comité Stratégique</p> <p>EUROPEAN CAMPING GROUP S.A.S., en qualité de membre du Conseil de surveillance</p> <p>THE EDITORIALIST S.A.S.U., en qualité de membre du Comité Stratégique</p> <p>GROUPE PREMIUM S.A.S., en qualité de Président du Comité Stratégique</p> <p>URBAN RENAISSANCE S.A.S., en qualité de Président du Comité Stratégique</p> <p>O10C SECURITE S.A.S., en qualité de Président</p> <p>O10C GROUP S.A.S., en qualité de Président du Comité Stratégique</p> <p>EUROPEAN DIGITAL GROUP S.A.S., en qualité de Président du Comité Stratégique</p> <p>DIGILINX GROUP S.A.S., en qualité de Président du Comité Stratégique</p> <p>CENTRAL HOTEL S.A., en qualité de membre du Conseil d'administration</p> <p>VALEUR ET FINANCE COMPANY S.A.S., en qualité de président du Comité de suivi</p> <p>Ad's UP GROUP S.A.S., en qualité de président du comité Stratégique</p> <p>ORES GROUP S.A.S., en qualité de membre du comité Stratégique</p>
Gérard BREMOND <i>Administrateur, non salarié</i>	<p>PIERRE ET VACANCES (SOCIETE COTEE) en qualité de Président du Conseil d'administration</p> <p>SA SOCIETE D'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE ET IMMOBILIER – S.I.T.I., en qualité de Président-Directeur Général</p> <p>SITI « R », en qualité de Gérant</p> <p>PV-CP IMMOBILIER HOLDING SAS, en qualité de Président</p> <p>GB DEVELOPPEMENT SAS, en qualité de Président</p> <p>S.I.T.I. HOLDING SAS en qualité de Président</p> <p>FONDATION D'ENTREPRISE GROUPE PIERRE & VACANCES-CENTER PARCS, en qualité de Président du Conseil d'administration</p> <p>ADAGIO SAS, en qualité de Président</p> <p>VILLAGES NATURE MANAGEMENT S.A.R.L., en qualité de Gérant</p> <p>PIERRE & VACANCES CENTER PARCS VASTGOED BELGIE BV (SOCIETE DE DROIT BELGE), en qualité de représentant légal</p> <p>PV EXPLOITATION BELGIQUE : en qualité de représentant permanent de la société</p> <p>PV-CP GESTION EXPLOITATION, en qualité d'administrateur</p>

Crédit Mutuel Equity SCR S.A.S.(anciennement CIC Investissement SCR) (317 586 220 RCS PARIS), représentée par Madame Caroline Giral-Deppen Administrateur	En France : ALTRAD S.A.S. , en qualité de représentant permanent de Crédit Mutuel Equity, membre du Conseil d'administration DORIS S.A. , en qualité de représentant permanent de Crédit Mutuel Capital, membre du Conseil d'administration FIRMAMENT PARTICIPATIONS S.C.A. , en qualité de représentant permanent de Crédit Mutuel Equity SCR, membre du Conseil de Surveillance L&D (GROUPE MANULOC) S.A.S. , en qualité de représentant permanent de Crédit Mutuel Equity SCR, membre du Comité d'actionnaires FLCP & ACCOSIES S.A.S. , en qualité de représentant permanent de Crédit Mutuel Equity SCR, membre du Comité d'investissement LORENZ AND HAMILTON GROUP S.A.S. , en qualité de représentant permanent de Crédit Mutuel Equity SCR, membre du Comité Stratégique A l'étranger: AFRICAN HOTEL DEVELOPEMENT LUXEMBOURG , en qualité de représentant permanent de Crédit Mutuel Capital, membre du Conseil d'administration AFRICAN HOTEL DEVELOPEMENT LUXEMBOURG , en qualité de représentant permanent de Crédit Mutuel Capital, membre de l'Advisory Committee
Montefiore Investment S.A.S., Administrateur depuis le 18.06.2020	AD'S UP GROUP S.A.S. , en qualité de membre du comité Stratégique SADE TELECOM GROUP S.A.S. , en qualité de membre du comité Stratégique GROUPE OPEN S.A. , en qualité de membre du comité de supervision

o Rémunérations des mandataires sociaux

Bien que la Société ne soit pas tenue de communiquer ces informations en application de l'article L. L.22-10-9 (ancien L225-37-3) du Code de commerce, vous trouverez ci-après les éléments de rémunération et autres avantages reçus par les mandataires sociaux de la Société, étant précisé que les Directeurs Généraux Délégués de la Société ne sont pas salariés de la Société.

REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

REMUNERATION ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE REÇUS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIETE PAR VOYAGEURS DU MONDE AU COURS DE L'EXERCICE 2020

Membres du Conseil d'administration	Rémunération brute totale annuelle	Dont :		Rémunération d'administrateur (ex-jetons de présence)*	Autres éléments
		Partie fixe	Partie variable		
Alain CAPESTAN	198.000 €	198.000 €	N/A	N/A	N/A
Jean François RIAL	198.000 €	198.000 €	N/A	N/A	N/A
Frédéric MOULIN	82.170 €	82.170 €	N/A	N/A	N/A
Lionel HABASQUE	198.000 €	198.000 €	N/A	N/A	N/A
Loïc MINVIELLE	109.890 €	109.890 €	N/A	N/A	N/A
AVANTAGE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Jacques MAILLOT	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Annie CONTRA FERTON	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Constance BENQUE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Éric BISMUTH jusqu'au 18.06.2020	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Gérard BREMOND	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Crédit Mutuel Equity SCR S.A.S	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Montefiore Investment S.A.S., depuis le 18.06.2020	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

REMUNERATION ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE REÇUS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIETE, PAR LA SOCIETE (AVANTAGE) QUI CONTROLE LA SOCIETE, AU COURS DE L'EXERCICE 2020

Membres du Conseil d'administration	Rémunération brute totale annuelle*	Dont :				
		Partie fixe Annuelle*	Partie variable*	Rémunération d'administrateur (ex jetons de Présence)	Avantages en nature	Retraite par capitalisation
Alain CAPESTAN	12.931 €	6.000 €	N/A	N/A	5.973 €	958 €
Jean François RIAL	13.428 €	6.000 €	N/A	N/A	6.433 €	995 €
Frédéric MOULIN	7.951 €	3.000 €	N/A	N/A	4.276 €	675 €
Lionel HABASQUE	5.400 €	5.000 €	N/A	N/A	N/A	400 €
Loïc MINVIELLE	9.491 €	3.000 €	N/A	N/A	5.751 €	740 €
AVANTAGE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Jacques MAILLOT	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Annie CONTRA FERTON	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Constance BENQUE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Éric BISMUTH	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Gérard BREMOND	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Crédit Mutuel Equity SCR S.A.S	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Montefiore Investment S.A.S., depuis le 18.06.2020	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

*Montant brut, correspondant aux avantages en nature et hors coût des charges sociales.

12.2 Conventions conclues entre un dirigeant ou un actionnaire significatif et une filiale

Néant

12.3 Délégations de pouvoirs et/ou de compétence en matière d'augmentation de capital

Conformément à l'article L.225-37-4 3°) du Code de commerce, figure ci-après un tableau récapitulatif des délégations de pouvoirs et/ou de compétence en matière d'augmentation de capital en cours de validité.

Autorisation	Date de l'autorisation	Montant nominal maximum de l'opération	Durée (date limite de validité de l'autorisation)	Utilisation de l'autorisation
Néant				

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile de nous demander.

Nous vous demandons de bien vouloir vous prononcer, par votre vote, en faveur des résolutions que nous soumettons à votre approbation, et de donner à chacun des administrateurs actuellement en exercice et aux Commissaires aux comptes, quitus de l'exécution de leur mission.

Le Conseil d'administration
Monsieur Jean-François RIAL

